

bonjour

Météo

Généralement nuageux avec quelques faibles averses.

Page A 2

Baseball

Expos 6 St. Louis 4
Expos 9 St. Louis 4

Page B 1

la région

Mère

célibataire

Christiane Laforge commence aujourd'hui une série de quatre articles portant sur la mère célibataire.

Page A 3

Congrès

2.000 gardes paroissiaux étaient réunis, hier, à Chicoutimi, en congrès provincial.

Page A 3

le québec

Conférence sur l'AANB

Le gouvernement fédéral devra se faire convaincant s'il ne veut pas que la rencontre fédérale-provinciale devant conduire à la révision constitutionnelle s'avère un "autre" exercice futile.

Page A 7

le canada

Réfugiés

Selon les délégués à une conférence nationale, il vaut mieux fournir de l'argent aux organisations internationales d'aide aux réfugiés que de financer l'établissement de ces derniers au Canada.

Page A 9



le monde

Libération pacifique

De l'avis de l'ancien ministre de la Justice, Ramsey Clark, les otages pourront être libérés pacifiquement si les E.-U. font preuve de patience à l'égard de l'Iran.

Page A 10

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 6
- Bridge B 6
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finances B 7
- Horoscope B 6
- Mots croisés B 6
- Mot mystère B 6
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Pour nous rejoindre

- Publicité - 545-4474
- Rédaction - 545-4480
- Abonnement - 545-4664
- Annonces classées - 545-4895

A Ottawa aujourd'hui

Ultime tentative pour changer la constitution



DESCENDS DE MON TRICYCLE — L'arbitre du premier but à la partie disputée hier après-midi, au stade olympique de Montréal, entre les Expos et les Cardinals de St. Louis, reçoit l'ordre de descendre du véhicule motorisé utilisé habituellement par Youppi, la mascotte du club. Cet

arbitre, Bruce Froemming a dû s'exécuter. Les Expos sont maintenant en première position de leur section de la Ligue nationale de baseball, à la suite de leur double victoire d'hier contre le club de St. Louis.

(Photolaser PC)

OTTAWA (PC) — Pour la 13ème fois au cours des 53 dernières années, les leaders politiques du Canada tentent à nouveau, aujourd'hui, de s'entendre pour modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui forme la constitution de notre pays depuis 113 ans.

Ces entretiens exploratoires entre les premiers ministres fédéral et provinciaux se produisent trois semaines après le référendum québécois, qui a fait connaître le rejet de la souveraineté-association.

Au cours des années, Ottawa et les provinces n'ont réussi à s'entendre que sur deux points mineurs: le maintien du rôle de la monarchie et la remise de responsabilité aux provinces des lois sur la famille et le divorce.

Le premier ministre Pierre Trudeau a exprimé l'espoir de pouvoir constater des "progrès visibles" en moins d'un an. Mais, à la même occasion, il a clairement expliqué que le gouvernement central devait demeurer fort.

Droits de la personne

M. Trudeau a également établi qu'il tenait absolument à ce qu'une charte des droits de la personne, dont les droits linguistiques, sont inclus dans la constitution.

Le premier ministre Sterling Lyon, du Manitoba, qui a fait échouer une tentative semblable en février 1979, a aussitôt répliqué qu'il s'opposera à nouveau à la demande de M. Trudeau.

Le premier ministre René Lévesque, du Québec, s'est dit lui aussi défavorable au projet de droits linguistiques dans la constitution.

Un autre opposant est le premier ministre Angus MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est montré "hésitant" à incorporer une chose dans la constitution qui "ne pourra jamais être modifiée par la suite".

Mais la question des droits de la personne ne représente pas le seul point litigieux.

Le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, mène la lutte par exemple pour le droit des provinces de taxer les richesses naturelles.

Richesses naturelles

Dans le domaine des richesses naturelles, c'est cependant le premier ministre Peter Lougheed, de l'Alberta, qui conduit le bal. Il tient à ce que le gouvernement fédéral se retire de ce champ.

Il est fortement appuyé par le premier ministre Brian Peckford, de Terre-Neuve, qui croit qu'Ottawa ne devrait être qu'une "agence des provinces".

M. Peckford réclame le contrôle des richesses offshore et des pêches, tout comme le premier ministre John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse.

Du côté des partisans d'un gouvernement central fort, on retrouve le premier ministre William Davis, de l'Ontario, et le premier ministre Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick.

MM. Davis et Hatfield de plus, favorisent l'inscription des droits linguistiques dans la constitution.

Quant au premier ministre de la Colombie britannique, M. William Bennett, il s'est contenté d'émettre des doutes sur la possibilité d'une entente avant un an.

Autres textes en pages A 7 et A 9

Les Expos sont en première position

Page B 1

Vif succès de "L'Opération Prudence"

Page A 2

Jusqu'au 22 juin

Shipshaw célèbre son cinquantenaire

par Benoit Munger

SHIPSHAW — Si le premier colon, un ancêtre des familles Murdock de Chicoutimi, est arrivé à Shipshaw vers 1868 et que la première école fut ouverte vers 1890, ce n'est qu'en 1930, le 10 avril, qu'est née la municipalité de Shipshaw.

C'est ce cinquantenaire que les gens de Shipshaw ont commencé à célébrer, hier, par une messe suivie d'un banquet au sous-sol de l'église Saint-Jean-Vianney où s'étaient réunies quelque 150 personnes.

Le maire de Shipshaw, M. Jean-Marie Coulombe, le président du comité du cinquantenaire, M. Paul Boudreault, le préfet de comté, M. Elias Houde, députés Hubert Desbiens est Gilles Marcéau, le curé de la paroisse, l'abbé Germain Dallaire, le doyen de la municipalité, M. Joseph Gravel et le couple jubilaire, M. et Mme Emile Côté, formaient la table d'honneur de ce banquet d'inauguration.

Ces fêtes du cinquantenaire se poursuivront jusqu'au 22 juin. Expositions, soirées de

danse, spectacle, souper communautaire et démonstration d'embarcations sur la rivière Saguenay marqueront ces 15 jours de festivités.

L'histoire de Shipshaw commence avec l'arrivée, sur les bords de la rivière Shipshaw de Peter McLeod, dès 1842, pour développer les ressources forestières. Peu à peu, à mesure que la forêt s'éloigne, les cultivateurs s'installent; le premier, Jean Tremblay "Bouleau", est originaire de Charlevoix.

En 1935, cinq ans après sa fondation, Shipshaw compte 672 habitants et en 1970, 2.594. Après la catastrophe de Saint-Jean-Vianney, le 4 mai 1971, qui fit 31 victimes, la population baisse à 1.402 âmes. Depuis 1976, elle augmente régulièrement ce qui fait que l'an dernier, on dénombrait 2.208 personnes à Shipshaw.

Le doyen de la municipalité est M. Joseph Gravel qui est né en 1897. Fromager puis travailleur forestier, M. Gravel a participé, en 1941, à la construction du barrage de Shipshaw. M. Gravel vit encore à Shipshaw; on le dit très en forme.

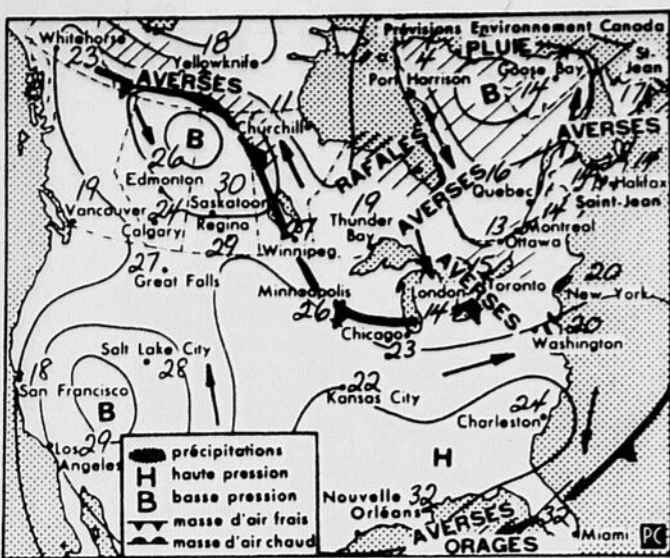


CINQUANTENAIRE — Le maire de Shipshaw, M. Jean-Maurice Coulombe, semble être en train d'en conter une bien bonne si on en juge par l'expression de son voisin, le président du Comité du cinquantenaire

anniversaire de Shipshaw, M. Paul Boudreault; à droite, madame la mairesse. La scène se passait hier midi, au cours du banquet d'inauguration.

(Photo Réal Tremblay)

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada à 16h45, dimanche. Montagneuse de l'Estrie-Beauce: lundi généralement nuageux avec quelques faibles averses. Maximum lundi près de 12. Aperçu pour mardi: généralement nuageux et moins frais.

Québec: lundi nuageux avec quelques éclaircies et faibles averses. Vents modérés. Maximum, lundi de 10 à 12. Aperçu pour mardi: peu de changement.

LAC-ST-JEAN, Mauricie: lundi généralement nuageux avec quelques faibles averses. Vents modérés. Maximum lundi de 5 à 8. Aperçu pour mardi: peu de changement.

SAGUENAY, parc des Laurentides: lundi généralement nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum lundi près de 10. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Rivière-du-Loup-La Malbaie: nuageux avec quelques averses. Maximum lundi de 10 à 12. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Maximum lundi de 10 à 12. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Ste-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie, Gaspé, Sept-Iles: lundi nuageux avec quelques averses. Maximum lundi près de 11. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: possibilité d'orages lundi. Maximum lundi près de 12. Aperçu pour mardi: peu de changement.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiatures.

	Min.	Max.
Vancouver	10	16
Victoria	10	16
Edmonton	2	12
Calgary	4	13
Régina	8	14
Winnipeg	10	21
Churchill	-4	1
Toronto	13	17

marées

SEPT-ILES — La marée sera basse à 05h35 (.6cm) et haute à 11h40 (2m.3cm). Elle sera à nouveau basse à 17h30 (.5cm) et haute à -0h00 (2m.8cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 06h35 (1m.0cm) et haute à 12h35 (4m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 18h50 (.9cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 07h55 (1m.0cm) et haute à 12h50 (4m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 20h05 (1m.0cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — 774 485 — TEL. 545-4474
Fondé le 1er octobre 1973
Édité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur du marketing:
Paul BERGERON

Treasorier:
Jacques LAROCHE

Directeur des ventes:
Jean TREMBLAY

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Directeur de la distribution:
Jean BELAND

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Rédacteur en chef:
Bertrand TREMBLAY

Chef des nouvelles:
Marcel RIVARD

Chef de pupitre:
Charles-Julien GAUVIN

Aima et les environs
568-4506-07

Si-Félicien et les environs
679-3832

Abonnement et service à domicile
(sans frais interurbains)
545-4884

Annonces classées
545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Depôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec,
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Dans la région

Deux accidents font trois morts

LA BAIE (BM) — Trois personnes sont mortes à la suite de deux accidents de la route survenus à La Baie et à Saint-Fulgence, au cours du week-end.

Le premier accident s'est produit sur la route du rang Saint-Joseph, à Ville de La Baie, et a provoqué la mort de deux personnes: Diane Boivin, 18 ans, demeurant dans la rue William à La Baie; et Carl Boivin, 19 ans, domicilié à Sainte-Foy.

L'accident, impliquant deux voitures, est survenu vers 16h45, samedi sur la route du rang Saint-Joseph, à la hauteur des réservoirs de la compagnie Irving. Les deux voitures, dont l'une était conduite par M. Boivin et l'autre par Sylvain Bouchard de La Baie, sont entrées en collision à la sortie d'une courbe.

Mlle Boivin est morte sur le coup tandis que son compagnon est mort hier, à l'hôpital de Chicoutimi. M. Boivin conduisait une automobile de marque Pinto et M. Bouchard, qui a été sérieusement blessé,

une Chevrolet.

A Saint-Fulgence

Un autre accident survenu, celui-là, dimanche matin à Saint-Fulgence a provoqué la mort de M. Christian Drolet, demeurant sur la rue Saint-Paul à l'Ancienne-Lorette.

M. Drolet est mort à la suite du capotage de la voiture dans laquelle il avait pris place en compagnie de son cousin, M. Yves Drolet de Saint-Fulgence. La victime a été éjectée hors de la voiture pour aller s'écraser sur des pierres en bordure de la rivière Saguenay. L'accident est survenu sur la route 172, en direction ouest.

Motocyclette

Par ailleurs, un homme de 28 ans, M. Guy Simard, a été blessé après que la motocyclette qu'il conduisait eut été heurtée par une voiture, à l'intersection de la 5ème Rue et de la 7ème Avenue à La Baie, vers 1h10 dimanche matin.

La voiture était conduite par M. Clermont Larouche de La Baie. Selon des informa-

tions obtenues de la police de La Baie, la victime aurait subi des blessures aux jambes.



EMBARDEE — La voiture conduite par un homme de Dolbeau, M. Rosaire Larouche, est allée s'écraser contre un lampadaire aux coins des rues David et Sainte-Geneviève, à Chicoutimi-Nord, hier après-

midi vers 15h30. Blessée, la victime a été conduite à l'hôpital par les ambulanciers d'Emery Gravel; son état n'inspirerait aucune crainte. Il semble qu'une perte de maîtrise serait à l'origine de l'accident.

Dans le parc des Laurentides

Bilan positif de l'opération Prudence

PARC DES LAURENTIDES (BM) — Une diminution "très très marquée" des contraventions au Code de la route et ce même si la circulation a été assez dense, tel est le bilan de l'opération Prudence menée par les policiers de la Sûreté du Québec dans le parc des Laurentides, au cours du week-end.

Hier soir, les policiers n'avaient à signaler que deux accidents, dont l'un a fait un blessé mineur, vendredi soir. Les poli-

ciers, qui ont exercé toute la fin de semaine une surveillance de tous les instants, ont distribué beaucoup moins de billets de contraventions qu'à l'habitude. Il faut signaler que l'opération Prudence avait été annoncée largement dans les media et que comme un homme averti en vaut d'eux...

En temps normal, quatre policiers travaillent simultanément dans le parc des Laurentides; pour l'opération Prudence, ils étaient environ 25 qui

ont utilisé six voitures, deux motos et un hélicoptère.

L'objectif de cette opération était de sensibiliser les automobilistes à la nécessité d'être prudent sur cette route où il y a eu, jusqu'ici cette année, 63 accidents. Il est probable que l'opération Prudence sera menée au cours d'autres week-end, particulièrement à la Saint-Jean-Baptiste, à la Confédération et au cours des vacances dans le domaine de la construction.

La CIA fournit des armes aux rebelles

PHILADELPHIE (AP) — La CIA (Central Intelligence Agency) américaine fournit des petites quantités d'armes aux rebelles en Afghanistan, a révélé, dimanche, le journal The Philadel-

phia Enquirer. Le journal cite des sources non identifiées à Washington selon lesquelles, depuis la mi-janvier, des agents de la CIA achètent des armes et des munitions pour les

faire parvenir en Afghanistan.

L'administration du président Jimmy Carter s'est toujours refusée à répondre aux questions concernant une aide américaine possible aux résistants afghans.

Aucune preuve décisive de l'aide militaire américaine n'a cependant pu être apportée, et des groupes de rebelles basés à Peshawar au Pakistan ont fait savoir qu'ils n'avaient pas reçu d'armes des Etats-Unis, rappelle The Philadelphia Enquirer.

Récemment interrogé, le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, a déclaré: "Nous estimons qu'il est très important que la résistance afghane continue à montrer sa détermination face à l'invasion de l'Union soviétique. Mais je ne peux en dire plus."

Selon le journal américain, les armes fournies par l'administration Carter ne sont pas assez puissantes face aux tanks et aux hélicoptères soviétiques.

The Philadelphia Enquirer explique que l'administration ne tient pas à ce qu'un matériel sophistiqué soit fourni par les Etats-Unis, qui risqueraient de mettre en danger les 900.000 réfugiés afghans qui se trouvent actuellement dans des camps pakistais.

Les forces militaires soviétiques pourraient facilement attaquer les camps de réfugiés en représailles, ajoute le journal.

L'Union soviétique a affirmé que c'est à cause d'une ingérence étrangère qu'elle était intervenue en Afghanistan en décembre dernier.

Le journal cite une personnalité qui refuse de révéler son identité: "Je ne connais aucun moyen de faire parvenir aux rebelles afghans des armes assez puissantes pour attaquer les tanks et hélicoptères soviétiques sans que l'on sache d'où elles viennent."

CSD Nouveau contrat aux permanents

SHERBROOKE (PC) — La Centrale des syndicats démocratiques a signé, plus tôt cette année, un contrat collectif avec ses 65 employés permanents, a annoncé dimanche son président Paul-Emile Dalpé, à la clôture de l'assemblée annuelle.

"Nos gens trouvaient que les permanents en avaient trop demandé et que nous avions satisfait leurs souhaits... mais ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas rampé devant leurs demandes", a affirmé M. Dalpé, selon qui les négociations ont eu lieu dans un climat favorable.

La centrale dont la CSD est issue en 1972 par voie de schisme, la CSN, subit justement depuis quelques semaines une grève de ses quelque 400 permanents.

La CSD a par ailleurs adopté son budget pour la période se terminant en mars 1981 et on prévoit des revenus de \$4.620.000, dont \$3.5 millions venant des cotisations des salariés-membres. Les dépenses seront de \$4.247.000, dont \$1.5 million seront versés en salaires aux permanents et \$619.000 au fonds de grève.

"Mouvaction des 65 ans" Prêt à continuer la lutte

QUEBEC (PC) — Suite à un jugement rendu par la Cour suprême du Canada cette semaine, il appartient désormais au Parlement canadien de décider s'il corrigera le préjudice causé à quelque 15.000 retraités dont quelque 1.000 habitent la région de Québec qui ont

été injustement privés de leurs prestations d'assurance-chômage en 1976.

Cette affaire remonte à 1976, alors que le gouvernement libéral de l'époque abaissait de 70 à 65 ans l'âge limite pour avoir droit aux presta-

Réactions

Il y eut à cette époque un tollé et des retraités du Québec-Métro mirent en place le "Mouvaction des 65 ans", pour protester contre les décisions de la commission de l'assurance-chômage.

Joint à son domicile vendredi, l'un des principaux leaders du mouvement, M. Henri Blouin, de Giffard, en plus de se dire relativement satisfait du jugement rendu par la Cour suprême en égard selon lui aux "injustices évidentes" de la Commission d'assurance-chômage, a réitéré son intention de continuer de plus belle si le gouvernement ne remboursait pas les personnes lésées.

20 millions d'hommes crèvent de faim dans les pays africains

GENEVE (AFP) — La sécheresse et les violences internes qui affectent une grande partie de l'Afrique, du Tchad à la Somalie, ont mené près de 20 millions de personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, au bord de la famine, estime le Bureau européen de l'UNICEF — fonds des Nations unies pour l'enfance — dans un communiqué publié à Genève.

— Somalie: A la suite de la Guerre somalo-éthiopienne, des centaines de milliers de Somalis vivant en Ogaden se sont réfugiés en Somalie depuis deux ans.

La situation a été aggravée par la sécheresse au point qu'une personne sur 4 en Somalie est un réfugié, venant de l'étranger ou d'une autre partie du pays.

Le communiqué résume les problèmes les plus graves que rencontre l'Afrique:

— Tchad: Près de 100.000 personnes, selon l'UNICEF, ont fui les combats en mars et se sont réfugiées à Kousseri, (Cameroun). La situation de ces réfugiés s'est détériorée.

Un grand nombre d'enfants sont morts à la suite d'une épidémie de rougeole.

— Djibouti: Le manque total de pluies depuis deux ans a asséché les puits et provoqué la mort de la majorité du bétail.

Près de 80.000 personnes sont affectées par cette sécheresse, dont 5.000 enfants, selon la Croix rouge de Djibouti.

Le nombre d'Ethiopiens et Somaliens réfugiés dans ce petit territoire est estimé à 25.000.

— Ethiopie: La situation est à nouveau très grave, avec la menace d'une famine comparable à celle qui, il y a six ans, avait provoqué la mort d'environ 200.000 Ethiopiens.

Il n'a pas plu depuis deux ans dans la majeure partie du pays. Selon les chiffres publiés en avril par la Commission éthiopienne d'aide aux victimes de fleau naturel, près de 5 millions de personnes de neuf provinces éthiopiennes sont touchées.

Les hôpitaux, centres de santé, écoles et bureaux ont été pillés.

Le programme alimentaire mondial estime que 6.400 tonnes de nourriture doivent être importées chaque mois en Ouganda jusqu'au moins en août prochain.

983, Chemin St-Thomas
Chicoutimi

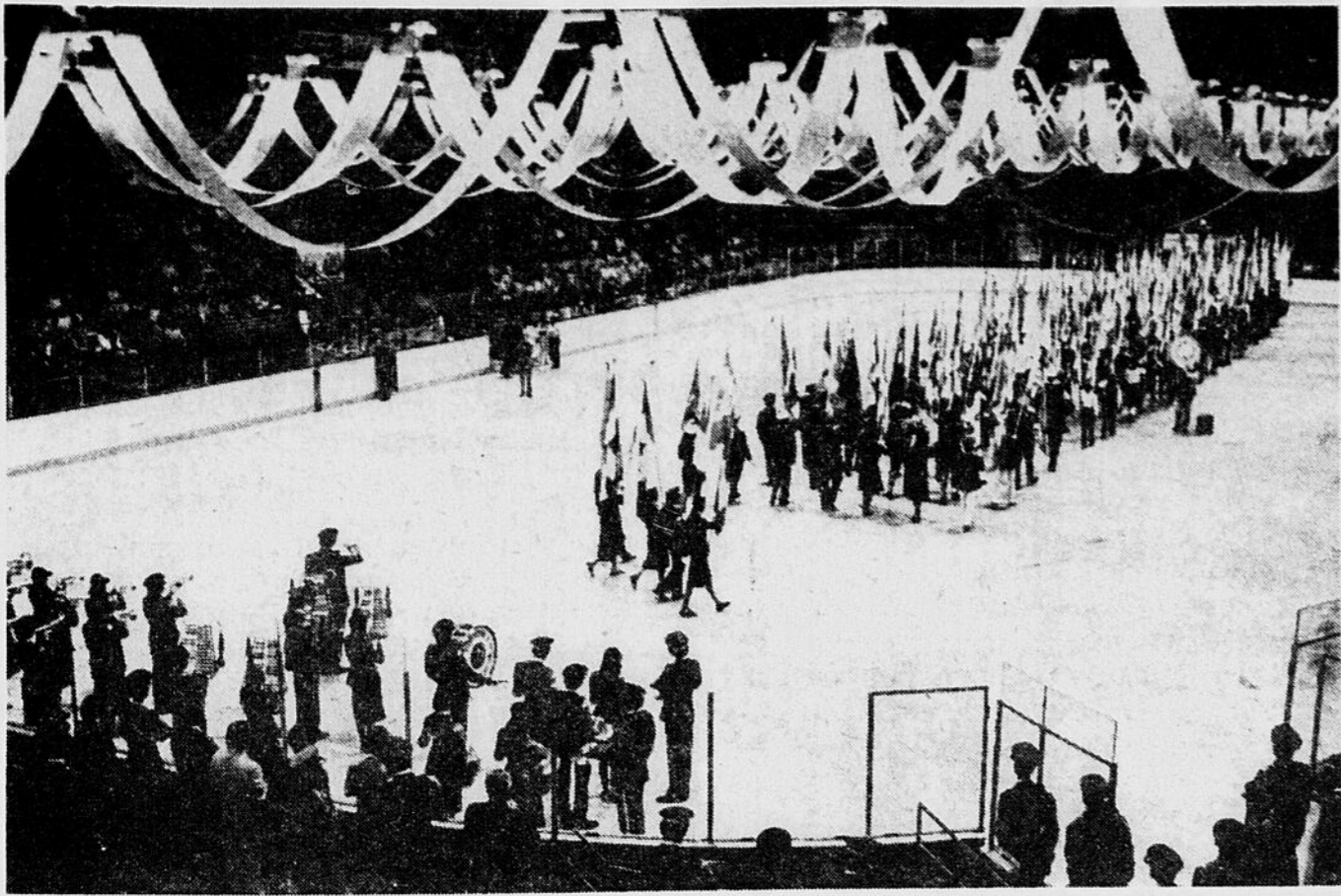
RESERVATION
549-4686

brasserie Le Gîte

3 salles disponibles pour des groupes de 10 à 50 personnes

SPECIALITES: Brochettes - Steaks - B.B.Q.

Fondue chinoise
COMMANDES POUR APPORTER
Cuisine ouverte de 11h00 c.m. à 11h15 p.m.



2,000 gardes paroissiaux en congrès à Chicoutimi

par Benoit Munger

CHICOUTIMI — Forcés, à cause du temps pluvieux, de renoncer à leur parade dans les rues de Chicoutimi, quelque 2.000 gardes paroissiaux membres d'une soixantaine d'unités venant de tous les coins du Québec et d'ailleurs loin que Cornwall, en Ontario, ont démontré leur savoir-faire au Centre Georges-Vézina, hier après-midi, en présence de plus de 3.000 personnes.

Ainsi s'est terminé le 32ème rassemblement de la Fédération des gardes paroissiales qui avait débuté vendredi par une réception civique à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Il s'agissait du second rassemblement provincial tenu à Chicoutimi, le premier ayant eu lieu en 1962.

Samedi, la journée a commencé par une parade-souvenir à laquelle ont participé une vingtaine d'unités de gardes paroissiales. Partis du Cégep de Chicoutimi, les gardes se sont rendus au cimetière Saint-

François-Xavier où avait lieu une cérémonie rendant hommage aux membres décédés au cours de la dernière année.

En soirée, neuf unités de gardes, dont cinq de la région, donnaient un spectacle de démonstrations musicales et chorégraphiques au parc Jean-Béliveau. Selon un dirigeant de la fédération, près de 5.000 personnes ont assisté à ce spectacle.

La journée d'hier a débuté par une messe concélébrée que Mgr Gérard Desgagné qui présidait à la Cathédrale de Chicoutimi. Dans son homélie, Mgr Desgagné a insisté sur le rôle que jouent les gardes paroissiales: "Être garde paroissial, a-t-il dit, c'est remplir une fonction d'honneur: constituer la garde d'honneur du plus grand des monarques. C'est plus qu'assurer un service à l'église paroissiale au cours des cérémonies religieuses."

Les deux parades prévues pour la journée d'hier ont dû être contremandées à cause de la pluie. Après un dîner communautaire au pavillon de l'agricul-

ture, les gardes se sont rendus au Centre Georges-Vézina où ils ont donné leur spectacle.

On compte, au Québec, 105 unités regroupant quelque 3.300 gardes paroissiales. Dans la région, il y a 18 unités représentant 50 paroisses et regroupant environ 980 personnes. Au cours de la dernière décennie, les unités se sont regroupées puisqu'il y a quinze ans, on en comptait une quarantaine dans la région.

Le commandant actuel de la fédération est M. Alfred Hébert, de Jonquière, et le président, le colonel Claude Baron. La fédération est elle-même formée de neuf unions régionales. Le prochain congrès de l'organisme aura lieu en octobre, à Trois-Rivières.

C'est la garde paroissiale de Chicoutimi, fondée en 1950 dans la paroisse Saint-François-Xavier, qui avait la tâche d'organiser le rassemblement de cette année dont le commandant Hébert se dit très satisfait.

GARDES PAROISSIALES — Le temps pluvieux n'a pas empêché quelque 55 unités de gardes paroissiales de faire montre de leur savoir-faire, sur le plancher du Centre Georges-Vézina. Plus de 3.000 personnes assistaient à cette démonstration qui a eu lieu hier après-midi.

La mère célibataire (1)

Elle n'intéresse personne

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — La discrimination envers la mère célibataire est toujours très vivace. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la population ne semble pas faire exception et les jeunes mères se voient rejetées par leur famille, abandonnées par le père de l'enfant. Elles subissent le mépris, vivent dans la pauvreté, la solitude, perdent leur emploi, en plus d'avoir des difficultés à être acceptées comme locataires.

Et le pire, ne peut s'empêcher d'ajouter Lise Morissette, responsable du comité des mères célibataires, "les gens, ça ne les intéresse pas".

Ce n'est, heureusement, pas le désintéret total, il existe quelques recours pour la célibataire enceinte auprès du CSS, le centre d'hébergement et, depuis un an, le comité des mères célibataires au Centre de bénévolat de Chicoutimi.

Au début de mai, à l'occasion de la Fête des mères, le comité avait organisé un minicolloque, afin de rendre témoignage aux mères célibataires et de mieux comprendre leur vécu. L'expérience s'est avérée telle qu'en septembre, un second colloque sera organisé. La rencontre de mai a démontré l'urgence de sensibiliser la population à ce qu'est la mère célibataire, car trop de préjugés affectent directement leur existence et celle de leurs enfants.

L'âge moyen de la mère célibataire: 16 ans

Les services sociaux s'occupent des mères célibataires. Cependant, selon Rolande Fournier, travailleuse sociale, seulement le tiers des mères s'adressent au CSS. Elles ont de 14 à 18 ans et sont référées par les médecins, les familles, l'école, le curé. Elles recourent aux services sociaux pour diverses raisons, dont les difficultés d'acceptation de la situation par les parents, l'état de panique, l'éducation sexuelle qui ne donne rien de positif, l'angoisse ressentie par la mère célibataire, la recherche de la solitude qui peut conduire à l'isolement.

Les travailleuses sociales ne préconisent ni l'avortement, ni l'abandon, précise Rolande Fournier. Il s'agit pour elles d'accompagner la mère célibataire pendant et après la grossesse, compte tenu que la presque totalité d'entre elles décident de garder leur enfant. Bien sûr, il y a des adoptions, dites tardives, alors que l'enfant est âgé de 2 à 3 ans. Lorsque la mère célibataire en arrive à cette décision, c'est parce qu'elle est aux prises avec des

soucis d'ordre financier, elles "sont pognées", ont trop de problèmes personnels, sociaux.

En 1978-79, il y aurait eu 48 mères célibataires comme clientes au CSS. En 1979-80, on en compte 31 et la moitié d'entre elles demandent à être

Plus solitaire cependant alors qu'elle n'a pas de compagnon à présenter aux cours prénataux, pas d'excuse pour expliquer l'absence d'un conjoint. Elle a une identité particulière limitée par rapport aux couples. "Il n'y a pas



placées pendant leur grossesse. Les raisons de la diminution du nombre sera due à l'avortement thérapeutique et à la contraception mieux connue et utilisée.

Relatant une étude faite auprès de 21 mères célibataires, Rolande Fournier trace un bref portrait de ces jeunes mères. 15 ont une 11ème année



christiane laforge

et plus; 4 ont moins d'une 11ème année, une était à l'université; une au cégep. Parmi elles, 9 ont cherché un emploi; trois travaillent, trois étudient, six sont assistées sociales, trois ont moins de 16 ans, cinq ont 17 ans, cinq ont 20 ans et plus, quatre ont 30 ans et plus. Cinq demeurent avec le père de l'enfant, quatre demeurent avec leurs parents.

Entre mères pas de différence

Pour Françoise Tremblay-Dubuc, infirmière et mère de famille, il n'y a pas de différence. Une mère célibataire est une mère qui a les mêmes préoccupations pour son bébé.

que la mère célibataire, précise Mme Dubuc, qui vit la solitude d'une grossesse, bien des épouses vivent le négativisme du mari durant cette période d'attente. La femme qui est enceinte d'un enfant non voulu est aussi misérable que la mère célibataire qui est seule. Les deux sont et ont été pognées".

Mariée ou non, des mères vivent le négativisme du père, soit qu'il soit un étudiant préoccupé par ses études, ses examens, que l'enfant n'a pas été planifié ou que le père est toujours négatif, lorsqu'il "s'agit d'affaire de femme".

Ce que recommande Françoise Dubuc, c'est, pour toute femme, de vivre sa jeunesse et sa vie. Cependant, la mère célibataire a tendance à se culpabiliser plutôt que de faire face, de s'imposer. Elle se culpabilise parce qu'elle est privée de l'affection de ses parents. (50 pour cent des parents rejettent leur fille enceinte, d'après la responsabilité du comité des mères célibataires). Elle souffre de ce détachement au moment où elle en a le plus besoin, explique Mme Dubuc qui recommande aux mères célibataires de troquer leur sentiment de culpabilité pour une attitude positive, d'avoir des échanges positifs avec la famille, le milieu du travail. "Il faut faire partager ses problèmes avec l'environnement immédiat", conclut-elle. Demain: Les préjugés



CONGRES — Les membres de l'exécutif de la Fédération Lasallienne du Canada: de gauche à droite, MM. Gustave Perron, secrétaire, Louis-Arthur Lehoullier, conseiller national, Marcel Lessard, président et Laurier Groulx, trésorier. MM. Perron et Lessard sont de l'Amicale Saint-Edouard de La Baie.

Les Lasalliens préparent leur congrès mondial

CHICOUTIMI (BM) — Quelque 150 personnes venant des quatre coins du Québec et aussi de l'Ontario ont participé, samedi et dimanche à Chicoutimi, au 16ème congrès annuel de la Fédération Lasallienne du Canada qui regroupe les anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes.

Formée de huit Amicales dont l'une est située à Ville de La Baie, la Fédération Lasallienne a été fondée en 1965. L'objectif de l'organisme est de continuer l'oeuvre entreprise par la communauté des Frères des écoles chrétiennes fondée à Reims, en France, il y a 300 ans par Saint-Baptiste-de-Lasalle. Les premiers frères de la communauté sont arrivés au Québec en 1837; on en compte aujourd'hui environ 740 au Québec dont une vingtaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depuis deux ans, la Fédération est présidée par M. Marcel Lessard qui est également président de l'Amicale Saint-Edouard de Ville de La Baie; le secrétaire est M. Laurier Groulx, également de La Baie; le trésorier, M. Gérard Germain, de Laval-des-Rapides; et le conseiller national, le frère Louis-Arthur Lehoullier de Sainte-Foy.

Au cours de la journée de samedi, les congressistes ont discuté du prochain congrès mondial de la Confédération Lasallienne qui aura lieu à Paris, en juillet. Soixante délégués du Canada participeront à ce congrès qui devrait réunir quelque 5.000 personnes venant des 72 pays où les Frères des écoles chrétiennes ont des activités.

La journée d'hier a commencé par une messe célébrée par l'abbé Camil Ménard, professeur à l'UQAC, suivie d'un banquet au cours duquel on a rendu hommage au président de la Fédération, M. Marcel Lessard, ainsi qu'au frère Henri Gagnon, qui a enseigné longtemps au Collège Saint-Edouard de La Baie; le frère Gagnon est aujourd'hui âgé de 70 ans.

Les Frères des écoles chrétiennes ont dirigé pendant près de 50 ans le Collège Saint-Edouard à La Baie. Selon le frère Louis-Arthur Lehoullier, on peut estimer à environ 60.000 le nombre d'élèves qui sont passés par ce collège aujourd'hui intégré à une commission scolaire.

La communauté administre encore quelques collèges privés au Québec, à Cap-Rouge, Varennes et Montréal.

Mini 50 lots bonis 10 000\$ chacun
Date: 6/6/80 Tirage: 110

124 A 403	958 B 481
218 D 243	141 D 093
398 D 675	662 A 353
983 A 640	556 A 335
795 C 825	884 A 520
673 D 256	374 E 921
235 E 677	788 D 558
566 E 490	302 C 673
249 B 927	685 C 959
389 D 445	684 C 143
345 D 963	498 E 786
585 B 630	377 E 828
727 E 508	260 C 773
538 A 904	245 C 936
955 D 172	194 A 020
635 E 132	450 C 382
597 E 818	595 A 063
495 C 933	444 D 052
799 B 077	704 D 492
748 D 595	433 C 689
662 B 816	842 A 170
783 A 970	840 D 297
958 E 803	829 C 184
607 E 498	783 E 443
213 C 343	254 E 465

Numéros non décomposables

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF VENDREDI
\$100,000.00

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

6	12	23	24	27	30
6 SUR 6	1	\$805,856.00		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
5 SUR 6	241	\$909.80		26	
4 SUR 6	10,694	\$56.90		VENTES TOTALES: \$2,537,926.00	
5 SUR 6+	5	\$29,236.80			

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Mini TIRAGE: 110
5 juin 1980

NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
605595	5 GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES	40 GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES	405 GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES	595 GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES	95 GAGNANTS DE 5\$

commentaire

Les professionnels réclament la fluoruration

Les statistiques étalées lors du dernier congrès de l'Ordre des dentistes du Québec ont confirmé ce que l'on sait depuis belle lurette: seule, la région de Montréal dispose d'un nombre relativement suffisant de professionnels dans cette discipline médicale. Ailleurs en



gabriel berberi

province, y compris dans la ville de Québec, il existe toujours une inquiétante pénurie de dentistes.

Evidemment, la solution idéale ce malaise affectant depuis toujours le Saguenay-Lac-Saint-Jean et qui éprouve davantage d'autres secteurs encore plus éloignés des grands centres, serait que les trois facultés de dentisterie de la province soient plus prolifiques. Mais encore faudrait-il qu'un plus grand nombre de diplômés en art dentaire consentent à oeuvrer dans les régions défavorisées sur le plan des soins médicaux. Ou encore que les pouvoirs publics inventent des mesures incitatives de façon à rendre plus attrayants pour les spécialistes de la santé, des stages prolongés en province.

Pour leur part, les dentistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui sont littéralement surchargés de travail, affirment qu'ils ne s'opposent pas, bien au contraire, à l'augmentation de l'effectif professionnel. Certaines personnes peuvent avoir l'impression, en effet, que ces représentants du corps médical imposent des limites sur le nombre de pratiquants, en vue de maintenir des revenus substantiels pour chacun.

Les dentistes interrogés s'inscrivent en faux contre de telles prétentions. Par ailleurs, une autre formule préconisée par l'Office des professions du Québec, laquelle permettrait de contrer, dans une certaine mesure, la pénurie de dentistes ici et un peu partout au Québec, consiste à déléguer aux hygiénistes, qui se retrouvent sur le marché du travail après deux ans de cours collégial, une foule d'interventions exclusives aux professionnels, jusqu'à ce jour.

En somme, c'est comme si on demandait aux infirmières de prendre fréquemment la place des médecins. Ou encore, si le technicien se substituait régulièrement à l'ingénieur ou à l'architecte. La longue et coûteuse formation universitaire n'est pas un caprice. Elle permet à une personne d'acquérir les connaissances indispensables

dans le domaine des sciences, pour lui permettre d'exercer sa profession de manière qualifiée.

Par ailleurs, il existe un programme qui fait apparemment l'unanimité chez les dentistes de la région, de la province de Québec, et du Canada tout entier. Il s'agit de la fluoruration de l'eau potable, procédé permettant de réduire considérablement et ce, en l'espace de quelques années, le taux de la carie dentaire chez les enfants. Dans ces conditions, les besoins de soins dentaires sont grandement réduits.

Bref, l'addition du fluor à l'eau de consommation dans toutes les municipalités qui s'approvisionnent à des sources dépourvues de cet élément naturel, aurait la faculté d'améliorer rapidement la qualité de la dentition d'une partie importante de la population et partant, de faire échec à la pénurie de professionnels dont on parle tant.

D'après le dernier recensement officiel du ministère québécois des Affaires sociales, seuls les citoyens de Roberval (10,500) et de la base militaire de Mont-Apica (600) boivent de l'eau fluorée dans la région. Du fluor est ajouté à l'eau potable d'une trentaine d'usines de

filtration desservant environ 80 autres villes et villages de la province, notamment Dorval, Joliette, Québec, Rouyn-Noranda, Sorel, St-Romuald, Trois-Rivières et Windsor.

"La fluoruration de l'eau potable, de même qu'un programme de santé dentaire appliqué de façon très efficace, a considérablement réduit l'incidence de la carie dentaire", déclare le Dr J. McGaughey, directeur des soins dentaires à Toronto, ville qui injecte du fluor dans l'eau potable depuis 1963, à raison d'une partie par million. Un rapport préparé en 1978 par le Bureau municipal de la santé publique de Toronto révèle que 21,5 pour cents des enfants de 5 ans avaient perdu des dents à cause de la carie en 1964, comparativement à 2,7 pour cent, 14 ans plus tard.

Malgré sa valeur irréfutable, la fluoruration de l'eau compte toujours de farouches adversaires qui se manifesteront sans doute si les professionnels s'avisent de mener une campagne pour démontrer les mérites de cette formule.

parole aux lecteurs

Le cegep forme des gens polyvalents

Au cours d'une conférence de presse, donnée à Chicoutimi, le 28 mai, le directeur du programme en journalisme à l'Université Laval, M. Jacques Guay, a affirmé que la tâche de préparer des candidats pour le monde des médias devrait relever uniquement de l'université au Québec.

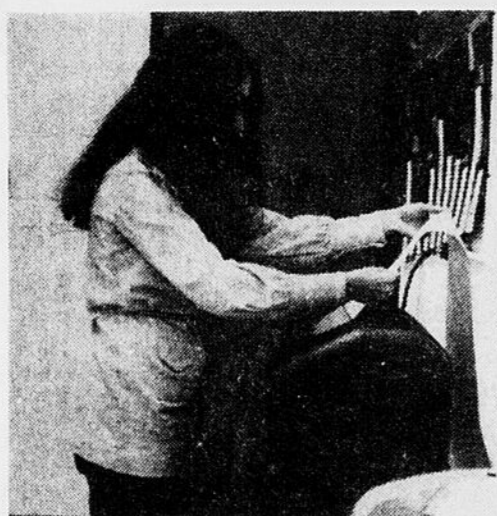
Une telle déclaration s'oppose à la réalité québécoise et canadienne.

Publiée en février dernier, une enquête de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal — réalisée pour le compte du Conseil des universités — révèle que les finissants universitaires en information augmentent considérablement le nombre des sans-travail instruits au Québec. Ce taux de chômage est de 17 pour cent.

C'est d'ailleurs au Québec, d'après la même enquête, que l'on retrouve le plus haut taux de chômage chez les diplômés universitaires en général, à savoir 11,2 pour cent, tout de suite après les provinces Maritimes dont le pourcentage est de 13. En Ontario, le taux de chômage parmi les finissants est de 6,8 pour cent.

Alors que les diplômés universitaires en journalisme ont toutes les difficultés du monde à s'embaucher, tel n'est pas le cas chez les finissants du Département d'art et de technologie des médias (ATM) de Jonquière. C'est que cette école forme de vrais technologues de l'information, ce dont le marché a besoin. Le taux de placement des dernières années le confirme, et d'ailleurs, la très grande majorité des employeurs se déclarent satisfaits de la qualité des informateurs formés à Jonquière.

"Pas besoin de passer trois ans à l'université pour apprendre les ficelles du métier", déclare l'éditeur adjoint de La Presse, Jean Sisto, dans une enquête sur "la crise de l'information" parue dans le magazine L'Actualité de février dernier. M. Sisto ajoute touchant les universitaires en journalisme: "Les gars étudient les



sciences politiques, l'économie, les grands débats, l'enjeu de la paix au Moyen-Orient... Ils s'imaginent que des leur arrivée, on va les envoyer couvrir le voyage de Sadate quelque part. Mais le chef de division leur dit: "Il y a un feu au coin de Beaubien et Saint-Hubert..."

Dans ce même article, tous les journalistes interrogés soutiennent qu'il est impossible d'enseigner à présent les rudiments du métier dans les salles de presse. "Les chefs de pupitre sont débordés", déclare Claude Picher, rédacteur à La Presse. "Il n'y a pas de supervision". Pour sa part, le rédacteur en chef du "Devoir", Michel Roy, affirme: "Nous n'avons pas les moyens de libérer des journalistes de métier pour former les nouveaux".

Au département d'art et de technologie des médias, c'est justement ce travail qui est accompli. C'est ensuite, surtout après du vécu dans le métier, que le journaliste peut faire, s'il le souhaite, des études universitaires en sciences politiques, en droit, en sciences économiques, etc., en regard de ses intérêts dans l'information.

"A La Presse, au Devoir, au Soleil, dit Sisto dans l'article d'Actualité déjà cité, on engage des universitaires spécialisés en tout sauf en journalisme: droit, sciences économiques ou politiques, lettres..."

Le cheminement proposé par le Département d'art et de technologie des médias est d'abord fonctionnel. C'est un ap-

prentissage de la technologie de base du métier, qui rend l'étudiant apte à être efficace dès son entrée sur le marché du travail, tout en demeurant polyvalent.

Le programme du Département tente de ne jamais perdre de vue que la première responsabilité des médias, comme le dit le président du Conseil de presse du Québec, M. Aimé Gagné, "c'est de fournir l'information dont les citoyens ont besoin".

C'est sur le terrain qu'on apprend finalement le métier d'informateur. Le Département veut être en contact direct avec le marché du travail et répondre à ses besoins.

Ainsi, dans le troisième de sa série d'articles sur "les hebdomadaires régionaux", publié dans La Presse du 8 janvier, le journaliste Ingrid Saumart rappelle que "l'une des conditions premières pour être reporter en province, c'est la polyvalence. On peut aussi bien demander aux journalistes de "couvrir" en même temps la politique municipale et les sports amateurs.

C'est ce type d'informateurs que le Département forme à Jonquière.

C'est d'ailleurs pour répondre aux besoins d'informations des milieux régionaux du Québec que la Direction de l'enseignement collégial autorise depuis une douzaine d'années un collège d'enseignement général et professionnel, le Cégep de Jonquière, à dispenser un programme national de formation professionnelle.

L'objectif de ce programme consiste essentiellement à former des technologues habilités à travailler dans le domaine de la presse écrite, de la publicité, de la radio ou de la télévision.

Chacune de ces options comprend une partie de cours communs et des cours perfectionnés. L'enseignement regroupe six sessions d'études échelonnées sur trois années.

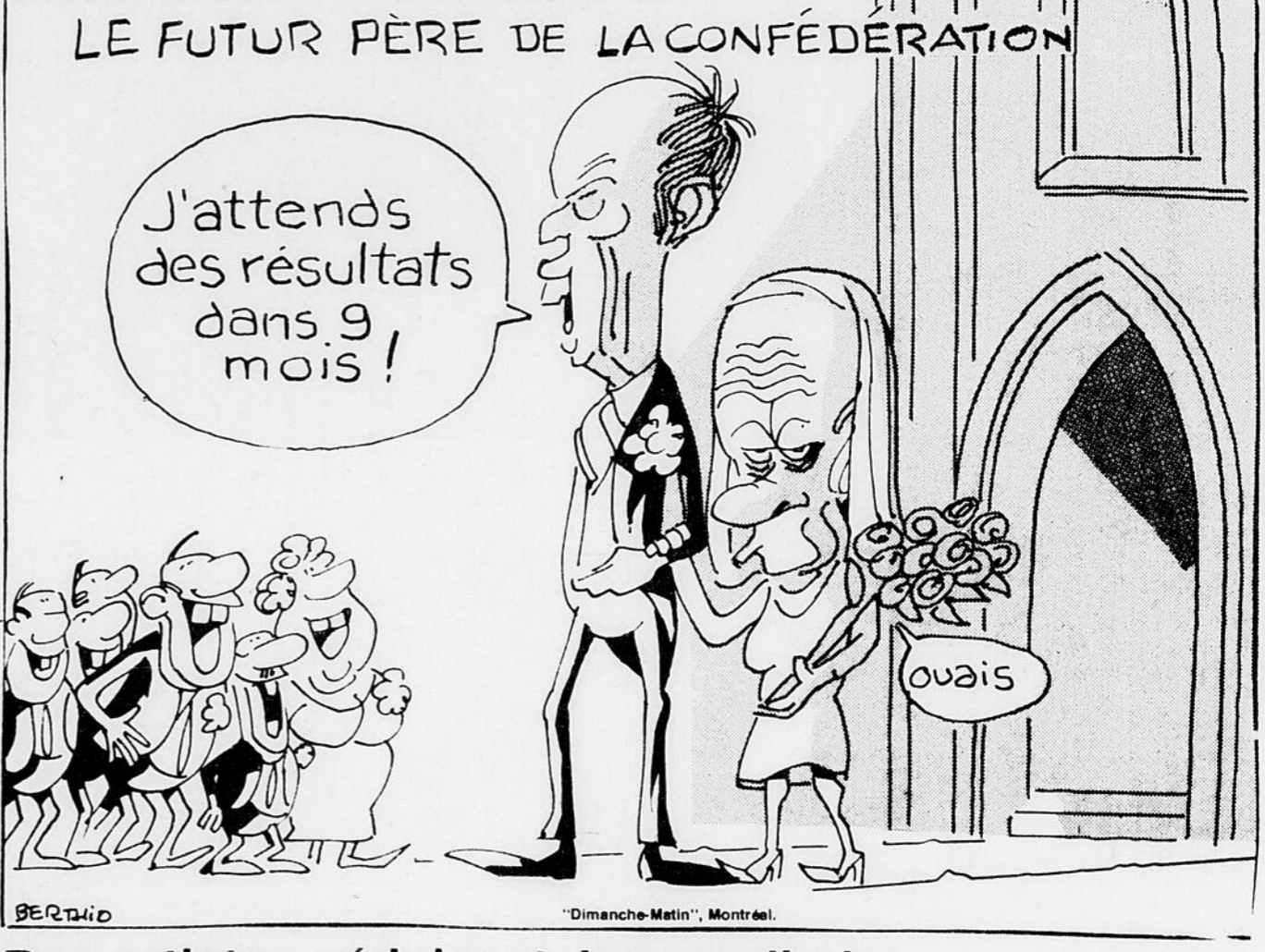
Les deux premières sessions sont consacrées principalement à l'étude des sujets généraux comme l'histoire, la philosophie, le français, la géographie, la politique, la sociologie et l'économie, accompagnées d'une introduction aux différents modes de communication dans le but de faciliter le choix d'un perfectionnement en deuxième année.

Les troisième, quatrième, cinquième et sixième sessions du programme sont destinées à l'apprentissage de la technologie choisie, à l'aide de cours théoriques et pratiques, incluant un stage de formation intensive.

Le secrétaire de la direction à La Presse, M. Antoine DesRoches, dans un récent exposé sur l'information, trace un portrait très juste de l'informateur d'aujourd'hui. Celui-ci doit s'appuyer sur les principes fondamentaux suivants: "Rigueur dans la recherche des faits, excellence dans la façon de les exprimer par les mots ou par les images, grandeur d'âme dans les expressions d'opinion de telle sorte qu'elles servent au bien-être de la communauté plutôt qu'à la promotion des orientations particulières ou des intérêts personnels".

Ce sont de tels informateurs que le Département d'art et de technologie des médias s'efforce de former à Jonquière.

Denis Simard, directeur du Département d'art et de technologie des médias de Jonquière,
Gilles Simard, coordonnateur provincial,
Jean-Paul de Lagrave, professeur,
Denis Lavoie, professeur.



BERTRAND "Dimanche-Matin", Montréal.

Des artistes séduisent leur auditoire

Remerciement à Mademoiselle Dominique Soucy, flûtiste et Monsieur Jean-Marc Morin, ténor, à l'occasion du concert donné au Monastère des Augustines de la Miséricorde de Jésus pour un Jubilé de Diamant, d'Or et d'Argent.

Chers amis musiciens, Vous avez accepté

d'apporter votre concours pour couronner en beauté musicale la joie de Noces religieuses diamantées, dorées et argentées.

Félix Leclerc a écrit quelque part: "La musique, comme le dimanche, a mission de reposer

et d'élever. Et l'artiste musicien est prêt du monde sonore".

Mademoiselle Soucy et Monsieur Morin, votre réputation n'est plus à faire: nous savions être enchantés. Vous avez su nous hausser au diapason de communion qui rejailit jusqu'à la source du monde sonore.

Nous avons goûté, Monsieur Morin, votre qualité de présence en scène qui nous a fait rire et pleurer. Rien n'est laissé au hasard: l'événement varié du choix de vos pièces, la richesse, la pureté, la chaleur de la voix humaine ainsi que la souplesse, la puissance et la technique au service de l'étendue de votre registre. Nous

avons goûté également l'harmonie enchantée avec brio; l'un et l'autre si bien mis en valeur par le jeu exceptionnel de vos accompagnatrices.

Emerveillées, les profanes que nous sommes ont accueilli!

Vous nous avez séduites et conquises. Oui, vous avez charmé nos oreilles et enchanté nos coeurs.

La musique sert à la louange et à la gratitude. A notre manière nous voulons exprimer l'une et l'autre en chantant pour vous au Divin artiste un "Alleluia" d'Allegresse.

par: Monette Gauthier, A.M.J., Chicoutimi.

Promouvoir la sobriété

Le Congrès régional de Sobriété du Canada se tenait, ces derniers jours, au Motel Richelieu, de Jonquière.

Ce congrès avait pour thème: "Sobriété, gage de sécurité", étant sous la présidence d'honneur de Monsieur Romuald Noisieux, commandant de la Sûreté du Québec à Chicoutimi. M. Francis Dufour, maire de la ville de Jonquière souhaita la bienvenue.

Madame Roméo Bean, présidente, fit l'allocution de circonstance, avec une revue rétrospective des activités de l'année.

Un panel réunissant différentes personnalités du domaine des Transports, de l'Éducation, de la Justice, des Affaires sociales et de la Moralité chrétienne, soit: M. Romuald Noisieux, commandant de la Sûreté du Québec; M. Ulric Blackburn, président de la Commission scolaire de Chicoutimi; M. le juge Claude Gagnon; M. Paul Giguère, de la sécurité routière pour le ministère des Affaires sociales; Mgr Gérard Desgagné, responsable de la morale chrétienne.

Pour M. Jean-Paul Guillemette, président national, ce congrès est une occasion de se ressourcer en vue de l'idéal que nous poursuivons tous communautairement. Nous en profitons pour nous exhorter les uns les autres à continuer, avec un ardeur accrue, pour mener à bonne fin l'oeuvre essentielle de la promotion de la sobriété.

Cette rencontre fournit également l'occasion d'entendre les rapports des activités des secteurs. Un sujet important au programme: les élections. Mme Lina Bean fut réélue présidente, secondée par M. François-Régis Thériault, M. Bruno Morin, M. Martin St-Pierre, M. Thomas-Louis Ouellet, le Père Emilien Carrier, Mme Jeanne d'Arc Tremblay-Roy, présidente des déjeuners-causeries, M. J. Bouchard, M. Raymond Richard, Mme Arthur Tremblay.

Une célébration eucharistique incluant engagement-initiation, puis souper termineront cette journée.

Raymonde Guy-Villeneuve, C.P.10, Mistassini.

Dieu existe vraiment

M. Gilles Gagnon, Pour le Comité des privilèges pour la "liberté idéologique", 31-A, St-Damase, Jonquière.

Cher monsieur,

J'ai lu votre article intitulé: "Encore un coup des réactionnaires" publié dans l'édition du Quotidien du vendredi 30 mai 1980 et du Progrès-Dimanche du 1er juin 1980.

Tout en respectant votre "liberté idéologique", il serait assez simple de contredire les arguments que vous utilisez pour justifier votre point de vue. Je crois cependant que cela serait trop fastidieux et que ça en vaudrait la peine. Je limiterai donc à un point, celui où vous dites: "Je pense que ce Dieu, s'il existe, serait le tout premier à se moquer d'un tel excès d'inconscience".

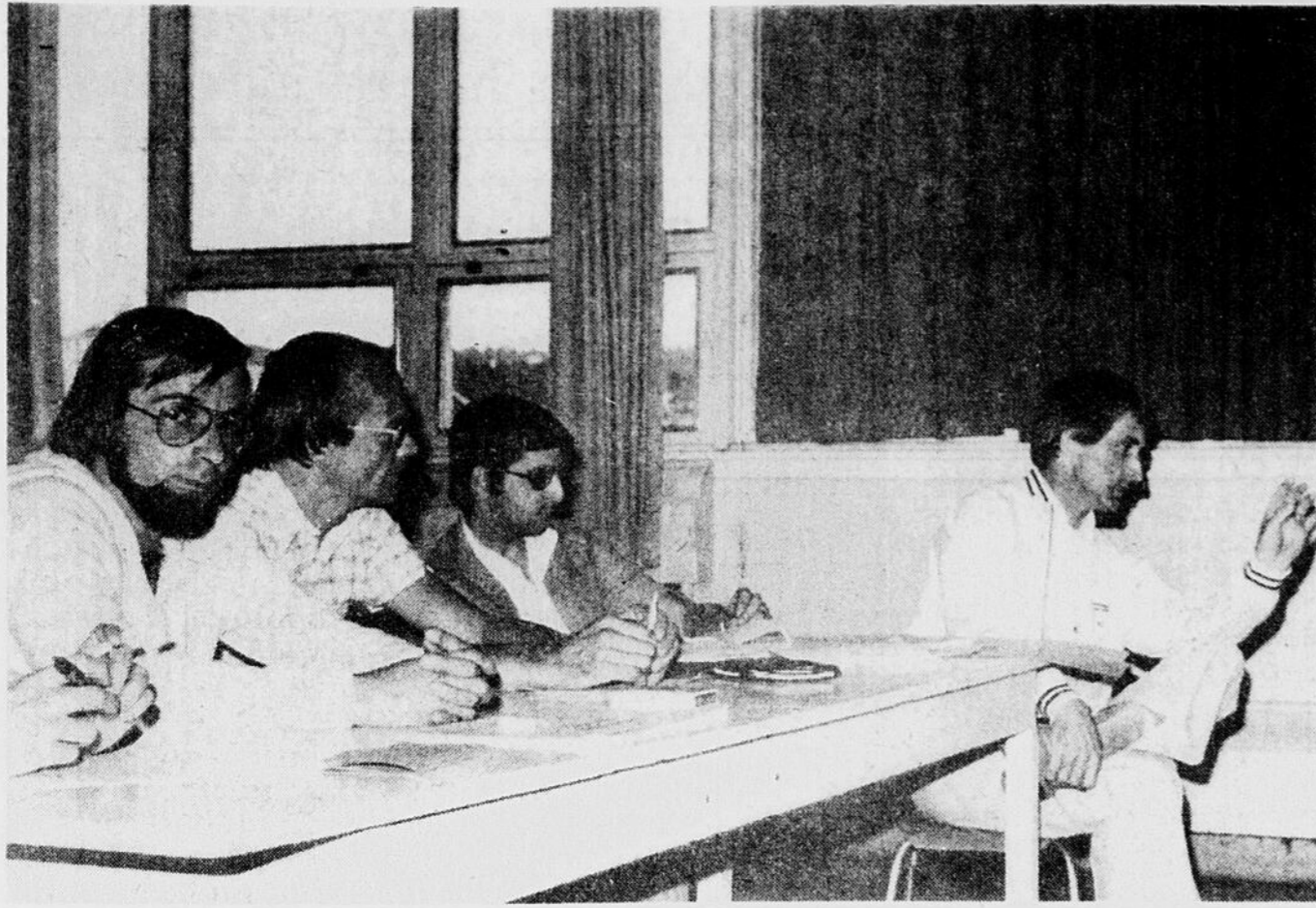
Et bien, mon cher monsieur,

voici ce que Dieu, car il existe, en pense et en dit de la croix dans la première épître de St-Paul aux Corinthiens, chapitre premier, versets 18 et 19 que je cite: "Le langage de la croix, en effet, est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui sont en train d'être sauvés, pour nous, il est puissance de Dieu. Car il est écrit: Je détruirai la sagesse des sages et j'anéantirai l'intelligence des intelligents". Les versets qui suivent sont également très révélateurs. (Cf ICor. 1, 18).

Pour terminer, je désire féliciter ceux qui ont eu l'audace de leur foi en Jésus-Christ en plantant une croix sur le Mont Jacob.

Louis Vallée, "Pour la liberté de l'expression de la foi", 518, Molière, Dolbeau, G8L 2X4.

Le 3 juin.



CHALETS — De gauche à droite, MM. Michel Saint-Pierre et Gilles Lesage, du comité des loisirs du secteur Saint-Pierre, Pierre Bourdeau, directeur du service des loisirs d'Alma et Robert Boivin, conseiller du quartier.

Chalet de loisirs secteur Saint-Pierre Les résidants réclament le chalet au centre du quartier

par Benoît Munger

ALMA — Si la ville d'Alma décide de donner le feu vert à la construction d'un chalet de loisirs pour le secteur Saint-Pierre, c'est sur un terrain de la rue d'Auvergne que les gens du quartier le veulent.

C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer d'une assemblée organisée par le comité des loisirs de Saint-Pierre, la semaine dernière, à l'école Saint-Pierre. Environ 50 personnes assistaient à cette assemblée où le conseiller Robert Boivin était également présent ainsi que le directeur du service des loisirs, M. Pierre Bourdeau.

Aux gens présents, les responsables du comité des loisirs, MM. Gilles Lesage et Michel Saint-Pierre, ont expliqué comment se présente ce projet de construction d'un chalet de loisirs pour le secteur Saint-Pierre qui en réclame un depuis au moins dix ans.

Du côté de la municipalité, on est déjà convaincu de la nécessité d'un chalet pour ce secteur; un montant de \$71.000 est d'ail-

leurs prévu au plan triennal d'immobilisations et ce dès cette année. Le problème, c'est de décider où ce chalet sera situé et, partant, à quel coût.

Deux emplacements ont été envisagés: le premier dans la rue Alarie, où la ville possède déjà un terrain acheté en 1970 pour y aménager un parc; le second, dans la rue d'Auvergne où il faudrait installer les services et acquérir les terrains.

Tout le monde s'entend pour dire que l'emplacement d'Auvergne est meilleur parce que situé presque au centre du quartier. La rue Alarie étant située à l'extrémité nord du quartier, qui s'étend de la Petite-Decharge à la limite sud de la ville, on craint qu'en y installant le chalet, une partie de la population soit laissée pour compte.

Par contre, en choisissant l'emplacement d'Auvergne, la facture risque d'être plus élevée parce qu'il faudrait alors que la ville achète les terrains et y installe les services, ce qui pourrait ajouter environ \$100.000 au coût de construction estimé à \$70.000. Le vice-président du comité

des loisirs, M. Michel Saint-Pierre, affirme avoir la certitude que la différence de coûts entre les deux possibilités n'est pas trop grande si l'on suppose que la municipalité vende ses terrains de la rue Alarie pour défrayer le coût d'achat de ceux de la rue d'Auvergne.

Le conseiller Boivin a fait comprendre aux personnes présentes qu'il lui serait très difficile de convaincre ses collègues du conseil d'accepter un projet de construction de chalet de loisirs à un coût de \$180.000 comprenant l'achat des terrains et l'installation des services. M. Boivin croit cependant qu'il est possible d'y aller par étape et de commencer par le plus important, le chalet, quitte à aménager le terrain plus tard. Il a aussi soulevé la possibilité de faire appel à la population en organisant par exemple, une corvée pour faire certains travaux.

Quoi qu'il en soit, l'assemblée a résolu d'appuyer le conseiller Boivin dans ses démarches pour promouvoir, au conseil, la construction d'un chalet de loisirs sur d'Auvergne.

L'Atelier Rosario Tremblay double sa capacité de production de bennes

ALMA (BM) — Une entreprise de fabrication de bennes pour camions d'Alma, l'Atelier Rosario Tremblay Inc., vient de doubler sa capacité de production en agrandissant son bâtiment principal.

Pour cette entreprise fondée en 1948 par un forgeron, M. Rosario Tremblay, il s'agit d'un investissement de \$350.000 dont \$55.000 proviennent du MEER. Les travaux ont débuté

en novembre dernier pour se terminer ce printemps; on travaille dans la nouvelle partie du bâtiment depuis mars.

Selon M. Marcel Tremblay, l'un des trois actionnaires de l'entreprise, cette augmentation de la capacité de production leur permet d'espérer fabriquer, cette année, près de 300 bennes; en 1979, la production a été de 175 bennes. On peut maintenant fabriquer une benne par jour.

Le marché naturel de l'entreprise est la région et la Côte-Nord; on a vendu quelques bennes sur le marché américain, dans l'Etat du Maine, mais il semble que les perspectives en ce qui a trait à ce marché soient, pour le moment, assez limitées.

Cette expansion de l'entreprise lui aura permis de porter le nombre de ses employés de 15 qu'il était à 19 et peut-être même, selon M. Tremblay, à 20.

C'est dans Saint-Pierre que les besoins sont les plus pressants

ALMA (BM) — Des sept secteurs de loisirs dans la municipalité d'Alma, trois sont bien pourvus de chalet de loisirs: les quartiers Sainte-Anne et Saint-Georges où les chalets ont été construits il y a déjà plusieurs années mais qui font très bien l'affaire aujourd'hui; et le quartier Sainte-Marie où un chalet a été construit il y a deux ans au coût de \$61.000.

Dans les quatre autres secteurs, il n'y a pas de chalet du tout ou alors il est situé dans une bâtisse prêtée, louée ou de fortune.

Au cours d'une conversation téléphonique avec Le Quotidien,

le directeur des services des loisirs à la municipalité d'Alma, M. Pierre Bourdeau, nous a donné la liste de priorités de la municipalité pour ce qui concerne les chalets et les parcs de secteur.

C'est dans le quartier Saint-Pierre, où "tout reste à faire", que les besoins sont les plus pressants: la ville y possède bien un terrain mais il aurait besoin d'aménagement et d'un chalet.

Actuellement, on a installé une roulotte pour ceux qui fréquentent la patinoire en hiver; c'est à peu près tout.

Vient ensuite le secteur Saint-Sacrement où on a déjà commencé des

travaux d'aménagement du parc. Quant au chalet, il est présentement situé dans une bâtisse prêtée à la ville par la communauté des prêtres du Saint-Sacrement. Selon M. Bourdeau, il faudrait y investir de l'argent pour améliorer l'état de la bâtisse.

Dans le secteur Nord-Ouest comprenant l'ex-paroisse d'Alma, on dispose d'un chalet "très convenable" aménagé dans une ancienne école. Par contre, il n'y a

pas suffisamment d'espace vert et aussi des problèmes de stationnement.

Enfin, dans le secteur Saint-Jude, un parc a été aménagé il y a quatre ans. Quant au chalet, il est situé dans une bâtisse louée à la commission scolaire. Selon M. Bourdeau, ce chalet est convenable à condition que la commission scolaire ne décide pas un jour de reprendre son bien pour l'utiliser à d'autres fins.

L'Hôtel-Dieu de Dolbeau a un quart de siècle

DOLBEAU (JG) — Il y a vingt-cinq ans cette année, Dolbeau vivait une "date historique". En effet, le premier août 1955, l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Coeur-de-Jésus ouvrait ses portes pour desservir toute la population de ce secteur qui, à cause d'un réseau routier déficient à l'époque, était isolée durant certaines saisons, tandis que, les cas d'hospitalisation étaient forcés de se rendre à Roberval ou à Chicoutimi.

Cet événement important a été souligné d'une façon spéciale, samedi. Une soixantaine d'invités composés du conseil d'administration et des cadres de cette institution, des députés provincial et fédéral, des autorités religieuses et municipales ont assisté en premier lieu à une

messe concélébrée par Mgr Couture.

Par la suite, M. Gervais Gilbert, président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu a retracé les grandes étapes de ce quart de siècle marqué par "un développement continué". Dans un deuxième temps, il a rendu hommage "à celles et ceux qui, de près ou de loin, ont façonné l'histoire même de ces vingt-cinq ans d'existence". Plusieurs pionniers et pionnières ont eu l'occasion de ressasser des vieux souvenirs au cours du banquet qui a suivi.

Durant le mois de juin, une fête sera organisée pour tous les employés afin de leur permettre de célébrer comme il se doit cet événement important dans l'histoire de Dolbeau, pour ne pas

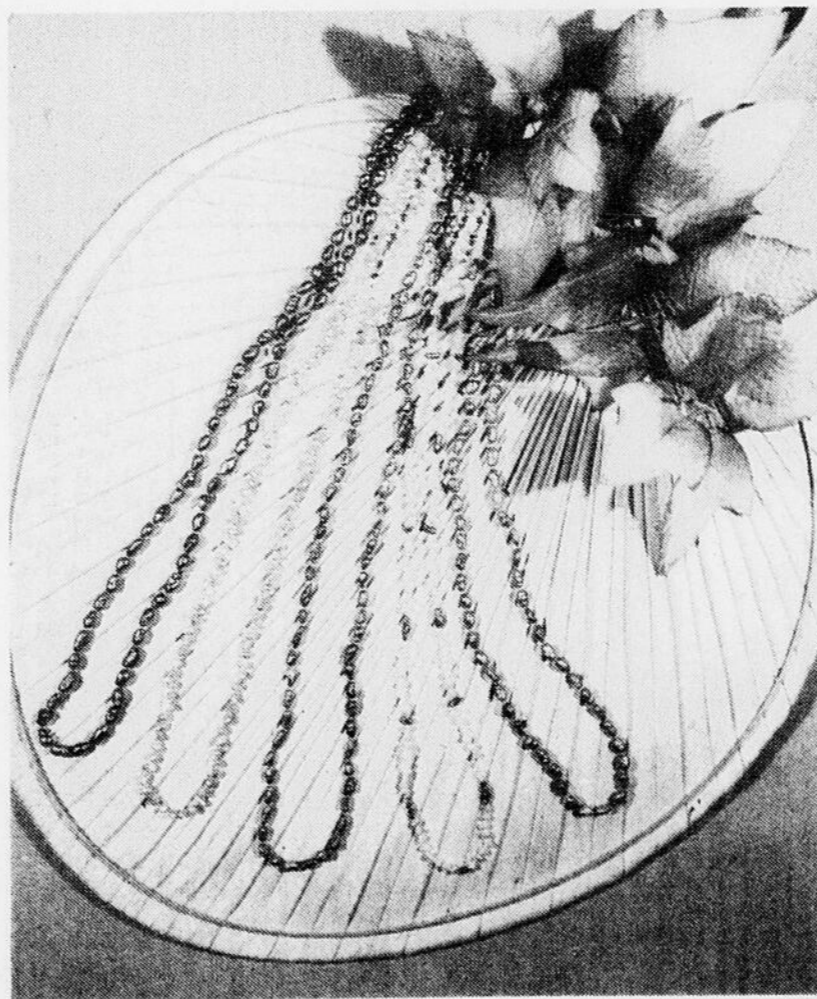
dire dans tout le secteur nord du Lac-Saint-Jean". A ce moment-là, on rendra un hommage particulier à des personnes qui y travaillent depuis les vingt-cinq ans.

Nouveau service

Le président du conseil d'administration, M. Gilbert, a fait part d'importantes améliorations à court terme: l'établissement d'un service complet de physiothérapie au coût variant entre \$150.000 et \$175.000 et dans un deuxième temps la mise en marche d'une demande d'agrandissement en vue de porter le nombre de lits de 101 à 126. De ces vingt-cinq nouveaux lits, onze seraient dévolus aux malades chroniques (à long terme) et 14 pour les ser-

vices aigus. Cet agrandissement demanderait des déboursés de \$500.000.

JUIN LE MOIS DE LA PERLE

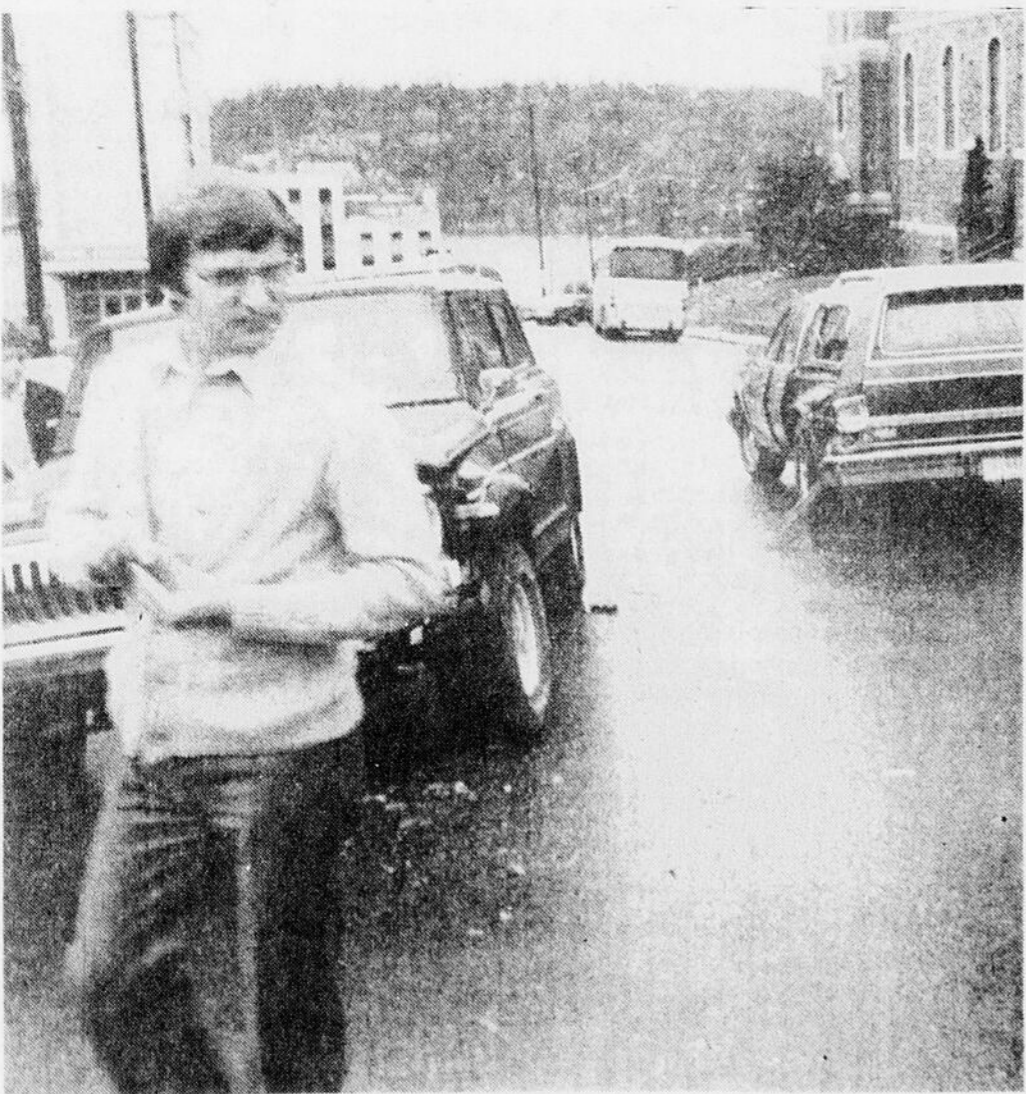


Il s'agit de perles qui ne sont pas constituées d'un noyau de nacre de perle comme les perles uniformes cultivées. Cette méthode de production est applicable aux mollusques d'eau douce. De telles perles, assemblées en colliers, sont un hommage à la beauté, à la féminité. C'est le mois de la perle, le moment d'en offrir. Pour bien choisir, il vous faut une grande collection, variée, complète. Birks vous l'offre ce très grand choix, pour une période de temps limitée.

Prix à partir de: \$250

BIRKS
JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI — 549-5595



ACCROCHAGE — Un accrochage impliquant trois véhicules est survenu, hier en fin d'après-midi, à l'intersection des rues Bégin et Hôtel-Dieu, à Chicoutimi. L'accident n'a fait aucune victime. Même un témoin de l'accident, M. Jean-Rock Gagnon, au premier plan, ne semble pas s'en faire autre mesure.

Le système québécois d'analyse des conventions collectives

Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail

Le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail et l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal vous invitent à une séance d'information sur

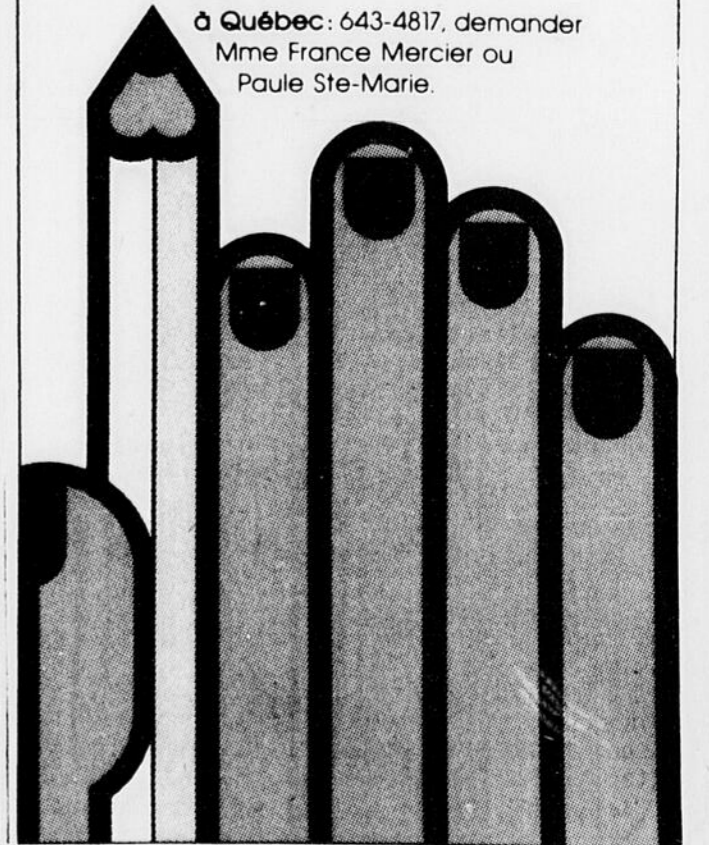
LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS D'ANALYSE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

jeudi, le 19 juin 1980, de 8.30 heures à 13.00 heures, Holiday Inn, Place Dupuis, Montréal

Nombre de places limité. Veuillez vous inscrire avant le 13 juin 1980 aux numéros de téléphone suivants:

à Montréal: 873-2130, demander Mme Mugnette Berthelet ou Denise Soucy

à Québec: 643-4817, demander Mme France Mercier ou Paule Ste-Marie



fourre-tout



marcel rivard

Le temps va-t-il se rammenter?

Trouvez pas que le monde a le teint blême, que les jeunes filles sont plutôt d'un caractère maussade par les temps qui courent? Encore une fois, le monde vient de manquer une fin de semaine complète de soleil, de sorte qu'on n'a pu prendre sa petite portion de rayons solaires.

Faut pas désespérer! Aussi bien prendre au mois de juin ce qu'on a subi au mois d'août l'an dernier...

Regénération du lac Sébastien

Il y aura samedi opération de régénération. En effet, pour faire suite aux différentes études que l'Association du lac Sébastien a obtenues depuis 1978, le lac est inscrit cette année au programme de régénération des rives du ministère de l'Environnement. Il s'agit là d'une façon efficace de redonner au lac son cadre naturel et rétablir son équilibre écologique.

Les arbustes et les mélanges de graines de plantes herbacées sont fournis gratuitement (vous avez bien lu!) à tous les propriétaires de chalet du lac.

Durant la journée de plantation, des spécialistes guideront les propriétaires et les conseilleront sur les techniques de plantation. Ça commence à 10h00 à l'hôtel de ville de Saint-David-de-Falardeau.



Marc Desbiens est président

"Les frères Desbiens", comme on les appelle couramment au Saguenay, continuent à faire leur marque dans le monde hôtelier...

En effet, Marc Desbiens, l'un des frères propriétaires de l'hôtel Chicoutimi, vient d'être élu à la présidence de la chaîne d'hôtels affiliés Hôte.

Cette chaîne d'hôtels, qui existe maintenant depuis quatorze ans, regroupe 24 hôtels de toutes les régions du Québec.

Gigantisme coopératif

Dans le tout nouveau numéro de Développement-Québec, la revue mensuelle de l'Office de planification et de développement du Québec, il ne faut pas manquer de lire le reportage, signé par Claude Garon, intitulé "Le gigantisme coopératif au Saguenay".

Garon y trace le portrait de la Chaîne coopérative du Saguenay, une entreprise qui, déjà à l'occasion d'un reportage publié en 1978 dans le quotidien montréalais La Presse, était classée au troisième rang en importance parmi les industries manufacturières du Saguenay-Lac-St-Jean.

Grand prix de journalisme

C'est lundi de la semaine prochaine que la Société nationale des Québécois, du Saguenay-Lac-St-Jean, fera la remise de son prix de journalisme Auguste-Bouchard.

Ce prix, institué sera remis pour la quatorzième fois, cette année, le treizième lauréat ayant été Vital Munger, journaliste-éditorialiste de l'hebdo Le Lac-Saint-Jean.

Ce prix perpétue la mémoire de Béchard, premier journaliste de la région, tout en rendant hommage à un journaliste d'aujourd'hui, dont le rayonnement a contribué au mieux-être de la collectivité.



Les pommiers sont en fleur

De ce temps-ci, il n'y a pas que les lilas qui sont fleuris, pas que les muguetts qui ont pris leurs plus belles couleurs.

Il y a aussi les pommiers qui se retrouvent surchargés de leurs fleurs sublimement odorantes, présage d'une belle récolte de fruits au mois d'août.

En tous les cas, si ce pommier, en arrière du Centre socio-culturel de Chicoutimi, est aussi chargé de pommes que de fleurs, il va y avoir des petits voleurs qu'il faudra surveiller...

rendez-vous

Alma

Sécurité de la vieillesse — Deux représentants du bureau de Chicoutimi seront à votre disposition, pour vous informer à propos de la sécurité de vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint et allocation familiale, mercredi, de 10h00 à midi et de 13h30 à 15h30, au Service d'information et de référence du lac, 453, Sacré-Coeur Ouest, Alma. Tél.: 662-6034.

Société de bienfaisance des aveugles — Ouverture des Sentiers Verts pour les fins de semaine de l'été (jusqu'au 17 août). Invitation aux personnes handicapées et leurs amis. Programmation disponible à: Société de bienfaisance des aveugles, 20, Saint-Joseph, Alma. Tél.: 662-2714 ou Projet loisirs pour personnes handicapées, 530, Collard, Alma. Tél.: 668-6951.

Chicoutimi

Aféas — Saint-François-Xavier, assemblée ce soir, à 19h30, salle Bégin; Saint-Luc (secteur Nord), assemblée ce soir, à 20h00, sous-sol de l'église, élections; Christ-Roi, assemblée mercredi soir, à 19h30, centre communautaire; La Grande ligne, assemblée mercredi soir, à 20h00; Ké-

St-Jean, souper demain soir, à 18h00; Saint-Joachim, réunion ce soir, à 19h30; Saint-Paul, pique-nique, chalet de Mme Jacqueline Tremblay, mercredi rendez-vous au local pour 13h00; Sainte-Claire (secteur Nord) assemblée ce soir, à 19h00, sous-sol de l'église.

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Félix d'Otis, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Fermières — Chicoutimi, assemblée demain soir, à 19h30, chalet du parc Rosaire-Gauthier; Saint-Rosaire de Jonquière, assemblée mercredi soir, à 20h00; Saint-Alexis-de-Grande-Baie, assemblée mercredi soir, à 20h00.

Dolbeau

Informatique — Conférencier: M. Bernard Généreux, agent d'information, sujet: services Kuffre, au bureau de l'information (haut de la caisse populaire) mercredi et jeudi en après-midi. Inf.: 276-5482.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool

consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale. Al-Anon peut vous venir en aide. Tels.: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Familles monoparentales — Réunion ce soir, à 20h00, à la salle de l'Age d'or (centre commémoratif de Kénogami).

Filles d'Isabelle, cercle Jésus-Marie — Assemblée ce soir, à 20h00.

Coopérative funéraire du Saguenay — Assemblée mercredi, le 18 juin, à 19h30, salle des Chevaliers de Colomb.

La Baie

Amis du foyer Saint-Joseph — Assemblée ce soir, à 20h00, au foyer. Organisation du voyage du Cercle des amis du foyer.

Seréna — Soirée d'information sur la méthode symptomatique demain soir, à 20h00, sous-sol de l'église Sainte-Thérèse, entrée arrière. Inf.: 548-2188.

La Doré

Cours de périnatalité — Nouvelle session débutera mercredi, pour les femmes enceintes de La Doré. Informations et inscriptions, communiquez à: 679-5270.



Il y a du cinéma de grande classe

Je ne sais trop ce qui se passe, mais autant en profiter tandis que ça passe...

Pour vous dire que les cinémas de Place du Royaume présentent au cours des prochains jours un excellent film, "Kramer contre Kramer", le film qui, lors de la dernière cérémonie de la remise des Oscars, en avril dernier, a rafflé cinq trophées. Cette production américaine met notamment en vedette Dustin Hoffman et Meryl Streep qui ont mérité les titres de meilleur acteur et de meilleur second rôle féminin. D'ailleurs, le film a été couronné le meilleur de l'année. Les deux autres Oscars que le film a remportés est celui du meilleur réalisateur et celui du meilleur scénario.

L'autre film à ne pas voir à Place du Royaume, c'est "L'empire de la passion"; il s'agit d'un titre accrocheur qui laisse croire que c'est "L'empire des sens" mais qui n'a rien de comparable, dit-on, en qualité.

Nos hommes et femmes d'affaires de demain



GAETAN BERNIER



JEAN RIVARD



MICHEL GIRARD



RICHARD TREMBLAY



YVES GIRARD



ALAIN SAVARD

Les champions d'avril 1980

Parmi les quelques 1,100 camelots qui ont la responsabilité de livrer à votre porte à chaque jour, votre Quotidien régional, nous avons choisi six d'entre eux dont le travail a été particulièrement soigné. Ce sont LES CAMELOTS DU MOIS D'AVRIL 1980 du Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces six jeunes sont éligibles au titre de Camelot de l'année dans leurs secteurs respectifs. Ce titre leur permet de participer à l'attribution de deux bourses d'étude d'une valeur de \$250.00 chacune qui seront tirées au hasard parmi les camelots de l'année.

Une école de formation

Devenir camelot du journal Le Quotidien, est la meilleure école de formation du futur homme et femmes d'affaires. Il s'habitue à la discipline, aux relations avec le public et doit se familiariser avec les

données comptables de base. A propos, Le Quotidien verse annuellement environ \$300,000 à ses camelots annuellement.

Amis lecteurs

Si vous recevez régulièrement votre Quotidien tôt le matin et que vous êtes satisfait du service qu'il vous donne, faites-nous parvenir son nom, son adresse, à:

N.B.: Pour que votre recommandation soit retenue, il faudra qu'elle soit accompagnée de votre nom et adresse.

LE CAMELOT DU MOIS,
**LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE**
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

Vers la conférence constitutionnelle

Le consensus fédéral-provincial s'annonce ardu

QUEBEC (PC) — Du côté du Québec, ces dernières années, on a été enclin à prendre avec un certain grain de sel ces grandes rencontres fédérales-provinciales qui doivent conduire à la révision constitutionnelle.

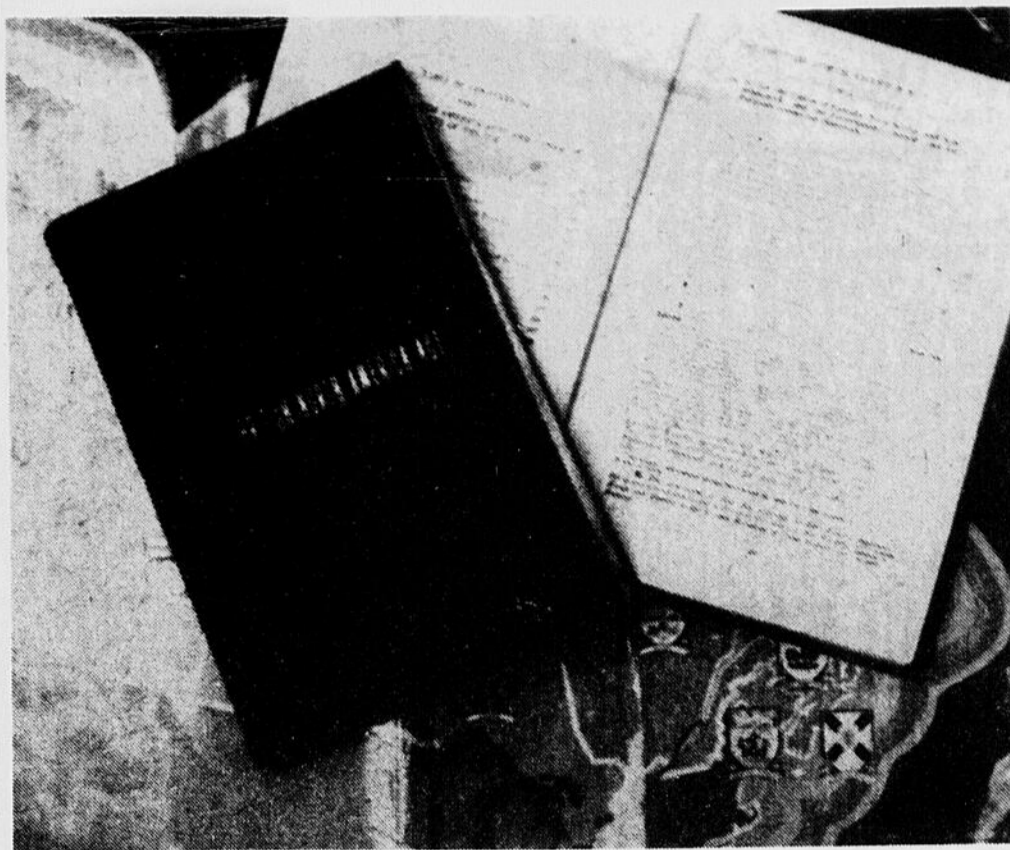
Les dernières propositions fédérales, connues en 1978, et les nombreuses discussions et passes d'armes qui les ont suivies depuis deux ans, semblent donner raison aux sceptiques qui croient que cet exercice qui réapparaît régulièrement dans le paysage politique, a laissé peu de traces concrètes.

Le dépôt en juin 1978 par le premier ministre Trudeau de ses propositions constitutionnelles (le Bill C-60, connu sous le nom "le temps d'agir"), une première conférence en octobre de la même année, suivie d'une autre en février 1979, l'élaboration d'une "short list" de 14 points et d'un comité interministériel chargé de se pencher sur ces questions, ont débouché sur un seul véritable point d'entente: le maintien du rôle de la monarchie au Canada.

En février 1979, les premiers ministres ont longuement discuté de ces 14 sujets susceptibles de faire l'objet d'une nouvelle entente mais, lorsqu'ils se sont quittés, l'unanimité s'était faite sur deux points, la monarchie et la responsabilité des provinces en matière de droit de la famille. Il s'agissait en fait de reconnaître que le mariage et le divorce relevaient des provinces, ce qui permettait au Québec de créer un tribunal de la famille. L'unité qui s'était faite sur le droit de la famille s'est effritée quelques mois plus tard lorsque certaines des provinces ont fait marche arrière et décidé de laisser une place à la juridiction fédérale.

Tous les autres points discutés ont été référés à un comité ministériel intergouvernemental qui devait mettre au point une nouvelle série de points sujets à modification constitutionnelle. Depuis ce temps, le panorama constitutionnel a été perturbé et modifié par plusieurs événements politiques: deux élections fédérales, la publication du "livre beige" du parti libéral du Québec et la défaite référendaire du Parti Québécois.

Durant son bref passage, le gouvernement Clark s'était entendu avec les provinces au sujet des loteries et leur proposition d'exercer pleine juridiction sur leurs ressources minières sous-marines. Mais le premier ministre



OUTIL DE BASE — Dans leur tentative de modification en profondeur de la constitution canadienne les premiers ministres des provinces de même que le gouvernement fédéral s'appuieront sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

(Photolaser PC)

Trudeau a maintenant fait part de son désir de "casser" ces ententes.

Un peu d'histoire
C'est en juin 1978 que M. Trudeau lançait la réforme avec le dépôt du Bill C-60 à la Chambre des Communes. Ce projet de loi proposait de

procéder en deux temps, réformer d'abord les institutions, puis procéder au nouveau partage des pouvoirs.

Au chapitre des institutions, le gouvernement fédéral suggérait de modifier la composition du Sénat et de la Cour Suprême afin que les provinces y soient mieux représentées. Le projet de loi proposait en outre d'inclure dans la constitution une chartre des droits et libertés qui permettrait, notamment, à tout citoyen canadien de faire instruire ses enfants dans la langue officielle de son choix.

Depuis lors, on n'a guère entendu parler du "temps d'agir", le projet de loi est mort au feuillet, mais la Cour Suprême statuait en décembre dernier que la Chambre des Communes ne peut modifier la composition du Sénat canadien.

Dès le mois d'août, les premiers ministres des provinces se réunissaient à Regina et portaient un sévère coup à ce projet de réforme en le qualifiant d'inacceptable. Selon eux, il était à rejeter car il ne traitait pas du partage des pouvoirs et conférait au gouvernement central le droit de modifier les institutions fédérales.

En octobre, dès la première journée de la conférence fédérale-provinciale convoquée par M. Trudeau, cinq provinces (le Québec et les 4 provinces de l'Ouest) s'alliaient pour refuser la chartre des droits et libertés.

Le premier ministre Lévesque avait noté, sarcastique, que l'intérêt d'Ottawa pour la défense des droits linguistiques coïncidait avec l'adoption de la loi 22 et de la loi 101.

Après les péripéties de la conférence fédérale-provinciale de février 1979, le premier ministre Trudeau ouvrait un nouveau front en communiquant aux provinces une liste de 11 points où pourrait se développer un nouveau partage des pouvoirs. De l'avis de plusieurs, il touchait alors au cœur de la question.

Cette nouvelle liste comprenait des thèmes comme: les pouvoirs économiques pour combattre l'inflation et le chômage et protéger le dollar; la circulation des biens et services et le droit de passage de l'électricité, du gaz naturel, du pétrole et des minéraux; les affaires extérieures et le rôle des provinces; la nomination des juges à la Cour suprême; les entraves à la circulation des personnes sur le marché du travail.

Selon des sources à Québec, il s'agit là de secteurs où Ottawa désirait augmenter ses pouvoirs.

Quoiqu'il en soit, cette réforme est demeurée en plan lorsque les élections du printemps '79 envoyaient M. Trudeau sur les banquettes de l'opposition.

Sous le gouvernement Clark, on rebrassa en octobre à Halifax tous ces points pour se rendre compte que le consensus n'existait plus sur le droit de la famille. Le gouvernement conservateur céda aux provinces les loteries et les droits miniers sous-marins mais M. Trudeau s'est engagé, en reprenant le pouvoir, à défaire ces ententes.

De quoi discutera-t-on précisément lundi à Ottawa? Nul ne le sait vraiment. Le gouvernement canadien pourrait bien faire table rase et s'attacher à quelques points qu'il considère comme plus importants, le rapatriement de la constitution par exemple. Il faudra aussi s'entendre sur la date de la véritable conférence constitutionnelle.

De quoi discutera-t-on précisément lundi à Ottawa? Nul ne le sait vraiment. Le gouvernement canadien pourrait bien faire table rase et s'attacher à quelques points qu'il considère comme plus importants, le rapatriement de la constitution par exemple. Il faudra aussi s'entendre sur la date de la véritable conférence constitutionnelle.

québec en bref

Ne pas perdre de vue le but ultime

MONTREAL (PC) — Dans une interview dont le texte paraît samedi, dans le Journal de Québec, le ministre québécois des Finances, Jacques Parizeau, indique qu'il ne prévoit pas de problème majeur pour le Parti Québécois au cours des négociations constitutionnelles.

Il affirme qu'il suffit de ne pas perdre de vue le but ultime, l'autonomie-association, pour éviter des ruptures idéologiques avec la base du parti.

M. Parizeau ajoute que le résultat du référendum oblige le PQ à manoeuvrer au sein du fédéralisme en vue d'étendre les pouvoirs provinciaux.

Belmoral: de minces espoirs subsistent

VAL D'OR (PC) — Les secouristes ont commencé dimanche à forer une petite ouverture en direction d'une poche d'air au fond de la mine d'or de Belmoral, espérant localiser les cinq mineurs dont on espère encore qu'ils aient survécu à l'effondrement du 20 mai.

Selon l'agent Camille Aubé, de la Sûreté du Québec, l'ouverture complétée permettra d'y laisser descendre une petite caméra et de voir d'éventuels signes de vie.

Cette nouvelle tentative suit celle où un microphone sensible n'a pu détecter aucun son, samedi, dans une autre poche d'air de la mine, à 105m sous le sol de l'Abitibi.

On croyait que trois des huit malheureux ensevelis avaient pu se réfugier à cet endroit mais le micro n'a capté que le son de l'eau qui dégoutte.

Le fédéral ne subventionnera pas le projet de mine de sel

CAP-AUX-MEULES (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, a annoncé dimanche aux habitants de cet archipel que le gouvernement fédéral ne subventionnera pas le projet de mine de sel des Iles-de-la-Madeleine.

Etant donné que Soquem, la société d'Etat du Québec possédant le gisement, est le seul fournisseur du ministère québécois des Transports, a expliqué M. de Bané, les autres mines du Canada n'ont pas le droit de répondre

aux appels d'offres pour le sel à répandre sur les routes du Québec.

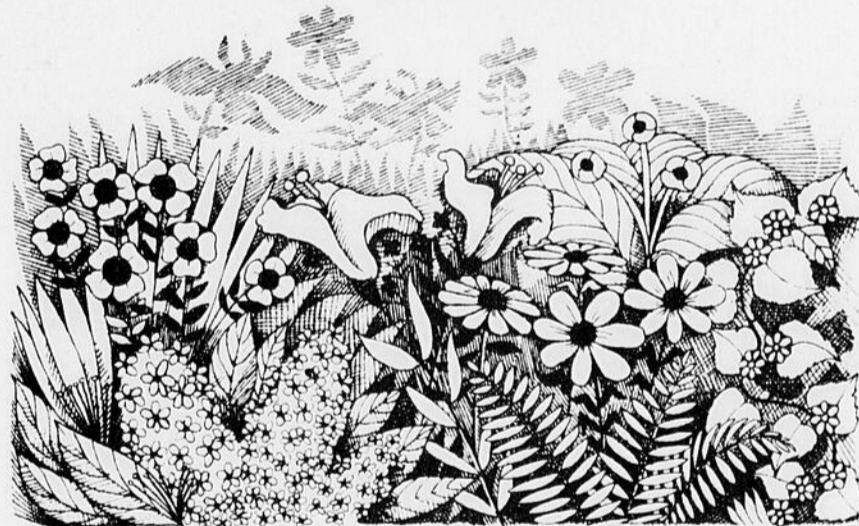
"Le gouvernement du Canada ne peut participer à un projet qui brise l'espace économique canadien", a dit M. de Bané en ajoutant que les mines canadiennes actuelles produisaient plus que ce dont le pays a besoin.

"J'en suis personnellement venu à la conclusion que si je disais oui le Québec serait perdant à moyen terme car je serais alors obligé d'appuyer des entreprises semblables dans les

autres provinces et qui seraient nuisibles à des industries québécoises", a déclaré le député de Matane.

D'après lui, le MEER est par contre disposé à faire dans les Iles-de-la-Madeleine des investissements qui rapporteraient plus que les \$10 millions demandés par le gouvernement du Québec pour cette mine de sel. Le ministre fédéral envisagerait ainsi d'aider des compagnies privées dans le but de créer 50 nouveaux emplois permanents dans les îles.

Offrez-vous une Escapade à Montréal



et aux Florales.

Les Florales internationales ont lieu à Montréal et VIA vous y convie! Venez y découvrir un monde de fleurs tout aussi belles que rares. Des fleurs de tous les coins du monde. C'est une chance extraordinaire qui s'offre à vous. Sachez en profiter doublement, car par la même occasion, vous pourrez visiter Montréal, ses boutiques à la mode et sa rue Crescent, sans oublier son vieux quartier avec ses restaurants et ses cafés tous aussi accueillants les uns que les autres.

Le forfait Escapade à Montréal comprend: l'aller-retour Chicoutimi/Montréal en voiture-coach, l'hébergement à l'hôtel Windsor, au Reine Elizabeth ou au Régence Hyatt et une visite guidée de la ville... et surtout, du 31 mai au 1^{er} septembre, l'admission aux Florales pour une journée. Et c'est très abordable. Par exemple, un séjour de 2 nuits en week-end à l'hôtel Windsor vous est offert à compter de \$78,00 par personne, à raison de 2 adultes par chambre. Ce forfait est aussi offert en semaine.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau VIA au 1-800-361-5390 sans frais. Détenteur d'un permis du Québec.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



BRASSERIE DU ROYAUME

SPÉCIAL
VENEZ MANGER AVEC UN(E) AMI(E) ET ÉPARGNEZ 50% sur le moins cher des 2 repas (alcool non compris)

MUSICIENS OU CHANTEURS POUR VOUS DIVERTIR DU MERCREDI SOIR AU SAMEDI SOIR
En vedette cette semaine **Roger et Dino**

1 Place du Royaume Chicoutimi

BRASSERIE DU ROYAUME

CE COUPON VOUS DONNE DROIT À 50% DE RÉDUCTION sur le moins cher des 2 repas (alcool non compris)

1 PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI

Ni optimiste, ni pessimiste

MONTREAL (PC) — Le chef conservateur Joe Clark n'était ni optimiste ni pessimiste dimanche, à la veille de la rencontre des 11 premiers ministres du Canada, à la résidence d'été de M. Pierre Elliott Trudeau, au lac Harrington, dans les collines de la Gatineau.

Entouré de journalistes sur le site des Florales, à l'île Notre-Dame, M. Clark a déclaré qu'un accord sur la refonte de la constitution sera difficile à réaliser, surtout au moment où Ottawa et les provinces s'affrontent à propos du prix de l'énergie et de la juridiction sur les ressources naturelles.

Selon le député de Yellowhead, un accord constitutionnel sera plus facile si ces deux questions sont d'abord réglées. Il a ajouté que son gouvernement était presque parvenu à le faire avant sa défaite en chambre, en décembre dernier, à la suite du dépôt du budget.

"J'espère qu'on pourra décider d'un échéancier des changements, acceptable pour certaines provinces au moins. J'espère aussi que le gouvernement fédéral n'aura pas à recourir à un moyen coercitif, que ce soit un référendum ou un autre moyen", a déclaré M. Clark.

Le chef Tory est inquiet de ce qu'il a appelé le "manque de volonté" de changement de M. Trudeau et de son gouvernement, surtout quant à "la question la plus difficile, le partage des pouvoirs".

Consultation sur la création de municipalités régionales de comté

Le Comité de consultation sur la loi 125 (aménagement et urbanisme) poursuit ses rencontres d'information. Il discute avec les citoyens du processus de création des nouvelles municipalités régionales de comté.

A cet effet, une soirée publique aura lieu:

Jeu. le 12 juin à 19 heures 30 à la salle du conseil Hôtel de ville d'Alma 140, rue Saint-Joseph.

Tous les citoyens de la région qui s'intéressent à ce sujet sont invités à se joindre aux représentants des groupes socio-économiques, pour participer à cette rencontre.

l'aménagement de notre territoire, ça nous regarde tous



Conseil exécutif du Québec
Secrétariat à l'Aménagement
Comité de consultation sur la loi 125

horaire

(3) CJBR-TV (8) Radio-Québec
(5) CBJET-TV (9) TVFQ

(6) CJPM-TV (11) CFCF-TV
(7) WEZF-TV (12) CKRS-TV

lundi 9 juin

11h00
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY. Avec Penny Marshall et Cindy Williams.
11h30
CJPM — DESSINS ANIMÉS.
CKRS — AU MILIEU DU JOUR. (1 h.).
CFCF — STREET TALK. Avec John Michael.
CJBR — WICKIE.
TVFQ — MIDI-PREMIERE. Anim.: Danielle Gilbert. Inv.: Catherine Lara.
WEZF — FAMILY FEUD. Anim.: Richard Dawson.
11h58
CBJET — WEATHER REPORT.
12h00
CJPM — NOUVELLES.
CBJET — CORONATION STREET.
CFCF — THE FLINTSTONES.
CJBR — UN ANIMAL, DES ANIMAUX. "Le cochon". Avec les voix de Luc Durand et Dyne Mouso.
TVFQ — REGARD DE FEMMES. "La voix humaine". (1 h.).
WEZF — THE \$20,000 PYRAMID. Anim.: Dick Clark.
12h15
CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE.
12h28
CBJET — WEATHER REPORT.
12h30
CJPM — BON ETE. Anim.: Lison Howington et Pierre Potras.
CKRS — CJBR LES COQUELUCHES. Au Complexe Desjardins. Anim.: Andrée Bouchier et Jacques Lepage. (1 h.).
CBJET — WOK WITH YAN. Avec Stephen Yan.
CFCF — ROCKET ROBIN HOOD.
WEZF RYAN'S HOPE. Avec Bernard Barrow et Helen Gallagher.
13h00
CJPM — VOTRE AMIE SUZANNE. Avec Suzanne Lapointe.
CBJET — V.I.P.
CFCF — IT'S YOUR MOVE.
R.-Q. — LES AVENTURES CRABULEUSES. "Les carottes".
TVFQ — LES GRANDS MYSTERES DE LA MUSIQUE. (1 h.).
WEZF — ALL MY CHILDREN. (1 h.).
13h30
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL. Lecteur: Raymond Archambault.
CBJET — THIS LAND.
CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW. Inv.: Jeff Conaway, Adrienne Barbeau, George Miller et Ray Materick. (1 h.).
R.-Q. — LES GRANDES RELIGIONS. "A la recherche de Dieu".
13h35
CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI.
14h00
CJPM — CINE-QUIZ. "La concierge". (5) — Fr. 1973. Comédie de mœurs de J. Girault avec Bernard LeCoq, Maureen Kerwin et Jean Carmet. — A la fin de ses études, un jeune homme doit se contenter d'un emploi de concierge dans un immeuble bourgeois. — Possibilités satiriques inégalement exploitées. Sujet traite sur le ton d'un vaudeville. Effets faciles. Interprétation en finesse de B. LeCoq. (2 h.).
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
R.-Q. — L'OBIECTIF.
TVFQ — LA CUISINIERE. "Brandade de morue".
WEZF — ONE LIFE TO LIVE.
14h30
CKRS - CJBR — CINEMA "Ceux du 63". (4). — E.-U. 1973. Drame psychologique de J. Korty avec Joan Hackett, James Brolin et Cliff Gorman. — Un triangle sentimental se reforme à l'occasion d'une réunion d'anciens camarades de classe. — Climat bien creé. Touche psychologique valable. Mise en scène soignée. Bons interprètes. Film tourné pour la télévision. (1 h. 30).
CBJET — ACCESS.
CFCF — ANOTHER WORLD.
TVFQ — THALASSA.
15h00
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.
R.-Q. — L'ENVERS DU DECOR. "Guy Trepanier".
WEZF — GENERAL HOSPITAL.
15h15
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES. (Jeu).
15h30
R.-Q. — CINE-DIMANCHE. "Au hasard Bal-tazar".
16h00
CJPM — ALERTE DANS L'ESPACE. "Souvenir". Avec Edward Bishop et George Sewell. (1 h.).
CKRS - CJBR — BOBINO. Avec Guy Sanchez et Christine Lamer.
CBJET — BEYOND REASON. Anim.: Paul Soles. — Un astrologue, une experte en graphologie et une voyante tentent de deviner l'identité d'un invité.
CFCF — THE MAD DASH. Anim.: Pierre Lalande.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES "Le Surf de la France". (1 h.).
WEZF — THE EDGE OF NIGHT.
16h30
CKRS - CJBR — SOL ET Gobelet. Avec Marc Favreau et Luc Durand.

CBJET — ALL IN THE FAMILY. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.
CFCF — FAMILY FEUD. Anim.: Richard Dawson.
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.
17h00
CJPM — JAMETTE VEUT SAVOIR. "Si les femmes peuvent voyager seules à l'étranger". Anim.: Jannette Bertrand. (1 h.). REPRISE.
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Les détraqués" (The Happening) (5) — E.-U. 1967. Comédie dramatique de W. Silverstein avec Anthony Quinn, George Maharis et Faye Dunaway. — Un ancien gangster que des jeunes ont kidnappé initie ses ravisseurs aux véritables méthodes du crime. Idée ingénieuse exploitée de façon inégale. Réalisation intéressante. Interprétation chargée. (1 h.).
CBJET — THE BEACHCOMBERS. Avec Bruno Gerussi et Robert Clothier.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT. Anim.: Bob Barker. (1 h.).
TVFQ — POUR LES JEUNES.
17h30
CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW. Avec Edward Asner et Ted Knight.
WEZF — NEWS. (1 h.).
17h45
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Des Lauriers pour Lila".
18h00
CJPM — NOUVELLES.
CKRS - CJBR — CE SOIR.
CBJET - CFCF — NEWS.
TVFQ — SOCIETE D'AUJOURD'HUI. (1 h.).
18h07
CKRS — ACTUALITES REGIONALES.
18h12
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES SUITE. "Les détraqués".
18h30
CJPM — MA SORCIERE BIEN-AIMEE. "Une différence de couleurs". Avec Elizabeth Montgomery.
CJBR — NOUVELLES DU SPORT.
R.-Q. — LA PETITE LULU. "Perroquet attend".
WEZF — BEWITCHED. Avec Elizabeth Montgomery.
18h35
CJBR — CE SOIR. "Les actualités". Anim.: Gérard-Marie Boivin. Reporters-interviewers: Aline Desjardins, Guy Lamarche, Claude-Jean Devireux, Gaetan Lemay, Pierre Maisonneuve et Achille Michaud. Rédacteur en chef: Paul Larose. Rech.: Isabelle Albert et André Menard.
19h00
CJPM — CHIPS. "Jour de pluie". Avec Larry Wilcox et Erik Estrada. (1 h.).
CBJET — HAPPY DAYS. "Fonzie's Getting Married" avec Ron Howard et Henry Winkler. —
CFCF — CIRCUS. Anim.: Cal Dodd et Sharrisse Lawrence.
R.-Q. — SCIENCE ET FICTION.
TVFQ — MIDI-PREMIERE. Inv.: Nicoletta.
WEZF — HOGAN'S HEROES. Avec Werner Klemperer et John Banner.
19h30
CKRS - CJBR — LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD. La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale. recettes techniques de base, cuisson et l'équilibre des menus. Au menu: pommes de terre mousseline et les beignets de pommes. DERNIERE.
CBJET — THE FACTS OF LIFE.
R.-Q. — REFLETS DE RUSSIE. "La Sibérie".
TVFQ — REGARD DE FEMMES. "Les bijoux". (1 h.).
WEZF — ALL IN THE FAMILY. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.
20h30
CJPM — DOMINIQUE. "La protection". Avec Dominique Michel, Mireille Daoust et Vincent Bilodeau.
CKRS - CJBR — TERRE HUMAINE. Avec Jean Duceppe, Marjolaine Hébert et Guy Provost.
CBJET — THE WHITE SHADOW. "Needle" avec Ken Howard, Ed Bernard et Joan Pringle. —
CFCF — MCGOWAN AND CO. Anim.: Don McGowan.
WEZF — ONE IN A MILLION. Avec Shirley Hemphill.
20h30
CJPM — HAWAII 5-0. "Un témoin important". Avec Jack Lord et James McArthur. (1 h.).
CKRS - CJBR — TELE-SELECTION. "L'évade (Commissaire Moulin... Police judiciaire)". — Policier réalisé par Jean Kerchbron, avec Yves Renier, Paul Androeta et Jean Franval. — Le Commissaire Moulin est capturé comme otage par un évadé qui demande, en échange de la vie de son otage, la révision de son procès qu'il considère comme une erreur judiciaire flagrante. (Fr. 78) (2 h.).
CFCF — HEADLINE HUNTERS. Anim.: Jim Perry.

R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU.
TVFQ — LES GRANDS MYSTERES DE LA MUSIQUE. (1 h.).
WEZF — MONDAY NIGHT BASEBALL. "Equipes à confirmer". (2 h. 30 appr.). EN DIRECT.
21h00
CBJET — M.A.S.H. "Lifetime". Avec Alan Alda, Mike Farrell et Loretta Swit. — Un soldat grièvement blessé est transporté en vitesse au camp de la 4.077e division. Il mourra ou demeurera paralysé pour la vie s'il n'est pas opéré d'ici 20 minutes. REPRISE.
CFCF — MONDAY NIGHT MOVIE. "The Man who Skied down Everest" (5). — Jap. 1971. Documentaire de K. Zeniya. — En 1970, un champion de ski japonais entreprend une expédition qui doit lui permettre de descendre les pentes du mont Everest dans les Himalayas. — Montage fait au Canada d'un matériel japonais préexistant. Ensemble assez intéressant. Scènes bien photographiées. Traitement superficiel. — E. (2 h.).
21h30
CJPM — UN AIR D'ETE. Avec Michel Jasmin.
CBJET — WKRP IN CINCINNATI.
R.-Q. — LA LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE.
TVFQ — LA CUISINIERE. "Cuisine voyageuse: sardines grillées".
22h00
CBJET — NEWSMAGAZINE. Avec Knowlton Nash.
TVFQ — THALASSA.
22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE. Tirage de la loterie de Loto-Québec.
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL. Anim.: Bernard Derome. Annonceur: Michel Benoit (nouvelles régionales). Météo: Jocelyne Blouin.
CBJET — THIS LAND. "The Problem with Whales".
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES. (Jeu).
22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA. Avec Jacques Moisan.
22h50
TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR. Avec Philippe Bouvard.
23h00
CJPM — SPORTS.
CBJET - CFCF — NEWS.
WEZF — THE BOB NEWHART SHOW. Avec Suzanne Pleshette et Peter Bonerz.
23h10
CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Sud-Est de la France".
23h15
CJPM — DERNIERE EDITION.
23h20
CKRS - CJBR — CESAR BIROTEAU. Avec Anouk Ferjac, Martin Trévières, Dorothee Jemma, Sylvain Moreau, René Berthier et Philippe Mercier. (5e de 6). — Désespéré, Cesar apprend que ses traites sont dans les mains d'un des plus redoutables usuriers de Paris. (1 h.).
23h21
CFCF — PULSE.
23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT. Avec Kathy Keefeffer et Gordon Atkinson.
23h30
CJPM — FIN DE SOIREE. "La symphonie des héros". (Counterpoint) (4). — E.-U. 1967. Drame de guerre de R. Nelson avec Charlton Heston, Maximilian Schell et Kathryn Hayes. — L'évasion des membres d'un orchestre américain faits prisonniers par les Allemands. — Suspense bien mené. Conflit psychologique intéressant. Belle musique. Interprétation solide. — A.
WEZF — NEWS.
23h45
CBJET — MIND YOUR LANGUAGE. Avec Barry Evans.
23h50
WEZF — BARNEY MILLER. Avec Hal Linden et Max Gail.
00h00
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "Keep it in the Family". (6) — Comédie de mœurs de L. Kent avec John Gavin, Patricia Gage et Adrienne La Russa. — Une jeune bohème entreprend de séduire le père de son amant pendant que celui-ci fait de même avec la mère de la donzelle. — Récit cahotique. Style comique imprécis. (1 h. 45).
00h20
CKRS - CJBR — COPERNIC. "Le ciel". Avec Andrzej Kopiczynski, Barbara Wrzesniska et Andrzej Antkowiak. — L'ignorance craint la science et ceux qui la pratiquent en ce début du XVIème siècle. Copernic, savant astronome et physicien, en est la malheureux témoin mais ne renonce pas pour autant à rechercher la vérité en tout. (1ère de 2). (1 h.).
WEZF — POLICE WOMAN. Avec Angie Dickinson et Earl Holliman. (1 h.).

ROSANNE

Un seul membre... mais une volonté de fer.



ques.
Le ski, la natation, le tricot, les cinq langues qu'elle maîtrise, la trompette et le tir à l'arc, c'est bien beau, mais songez un peu que l'an prochain, avec les "nouvelles jambes" qu'elle doit recevoir bientôt, elle s'attaquera au patinage artistique et au ski nautique...

Et pour vous, incroyables, eh bien oui, nous sommes arrivées au terminus saines et sauvées... et juste à temps.

La Presse

Lettres des lecteurs



Rosanne, personnalité du mois d'août.

Rosanne Laflamme
C'est elle qui devrait inaugurer les Olympiques!
...et non la reine Elisabeth

Comme tout le monde, j'ai appris que c'est la reine d'Angleterre qui doit venir ouvrir les Jeux olympiques. Ça me prouve — si je ne le savais déjà — que depuis 1789, la royauté et le clergé n'ont pas abandonné leurs prérogatives pour ce qui est des honneurs...

J'imagine que le baron de Courbertin avait un autre but en créant les premiers Jeux que celui d'en faire "un ballon politique". J'ignore également quel est ou quels sont ceux qui ont institué la coutume de faire l'ouverture des Jeux avec des personnalités en vue, tels les chefs d'Etat.

Je me suis trompé en pensant que les Jeux étaient faits en premier pour les athlètes et les sportifs, et que les chefs d'Etat, ministres, députés ou autres parasites du même genre devraient se contenter de venir voir les disciplines sportives comme n'importe qui.

Même si la loi est ainsi faite, je me permets de demander qu'on la transgresse (ça ne sera pas la première fois) en invitant, pour ouvrir ces Jeux, une personne digne de cet acte. J'avais pensé tout d'abord à un grand sportif; mais en lisant "Perspectives" du 17 janvier, je trouve que le choix de Mademoiselle Rosanne Laflamme serait la plus belle preuve que l'on puisse donner à la ténacité et au courage sportif. Certainement que, comme moi, beaucoup de gens ignoraient qui était cette jeune femme avant d'avoir lu l'article. Amputée d'un bras et des deux jambes, elle a remporté trois médailles à Saint-Etienne (France) au cours des Jeux internationaux pour handicapés.

Quand un bandit notoire fait parler de lui, la majorité des journalistes est à l'affût de toutes ses déclarations et elle n'hésite pas pour avoir des renseignements à prendre l'avion — faudrait-il aller



Avec M. Marcel Phaneuf, consul du Mexique à Québec.

au bout du monde! Mais pour une réalité humaine peu commune (et salutaire pour tous) aucun battage publicitaire n'est fait.

Aussi, faire ouvrir les Jeux par une telle personne serait, à mon humble avis, leur redonner un peu la dimension pour laquelle ils sont faits, et non pas par une reine ou un chef d'Etat désireux de faire un voyage "aux frais de la princesse".

Claude PAILHIES,
Chambly

FIN

résumé
Lilianne Lacroix raconte comment, grâce aux circonstances et à un peu de curiosité, elle a fait la connaissance de Rosanne qui lui raconte comment elle en est venue à se réaliser dans les sports.

(15) Epilogue



Un sourire qui en dit long sur la soif de vivre et la détermination de Rosanne Laflamme.



En mars 1976, Rosanne reçoit des mains de Lucille Lessard, championne mondiale de tir à l'arc, un trophée de distinction pour le sport amateur pour handicapés.

"J'ai recommencé à skier il y a trois ans, alors que j'avais trente-trois ans, et que j'ai appris que certains handicapés pratiquaient ce sport."

"Un jour, alors que j'avais fait une chute spectaculaire où j'avais perdu un ski et une bottine, un skieur s'est approché tout inquiet. Après s'être assuré que je riais et que je n'étais pas blessée, il a remarqué mon pied... et m'a alors reproché de me promener sur les pentes de ski en seuls bas de nylon. "Vous allez prendre froid", répétait-il. Je pense qu'il n'a jamais compris pourquoi je riais alors aux larmes."

"Une autre fois, un homme voulait absolument apprendre comment je pouvais garder mon équilibre avec un seul bras. Il n'a jamais voulu croire que j'avais aussi des jambes artificielles, et m'a suivie partout sur la pente pour voir comme je me débrouillais."

"Ce n'est pourtant pas si difficile, et comme j'en avais déjà fait quand j'étais très jeune... En fait, j'ai connu beaucoup plus de problèmes pour arriver à nager. Avec un bras, que pouvez-vous faire sinon tourner en rond? Mais en le plaçant droit devant moi, comme un gouvernail, j'y arrive..."

Il y a maintenant 11 ans qu'elle enseigne la sténo-dactylo à des jeunes filles "normalement constituées", qui remportaient même l'an dernier le premier prix de sténo pour la région de Québec. La saison passée, elle remportait les cinq médailles d'or des lancers aux Jeux provinciaux pour handicapés phys-

télélog
393, Racine est, Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant

SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE LUNDI 9 JUIN 1980 L'0 H.F.

L'Office National du Film présente à chaque semaine de cours métrages par la voix du canal 13. Ces films ont une programmation variée de semaine en semaine. DIFFUSION: lundi 21h30, samedi 17h00, dimanche 11h00.

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



EN FÊTE — Les supporters de Sandy Cameron ont fêté bruyamment l'élection de leur poulain à la tête du

Parti libéral de la Nouvelle-Écosse. (Photolaser PC)

Nouvelle-Écosse

Cameron remplace Regan à la tête du parti libéral

HALIFAX (PC) — M. Sandy Cameron, commentateur rural de 41 ans, a été élu chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse, dimanche, en remplacement de M. Gerald Regan, aujourd'hui ministre fédéral du Travail et des Sports.

Un avocat d'Halifax, M. Ken MacInnis a dû se retirer de la

lutte à la direction après le premier tour de scrutin.

Il a été suivi, au tour suivant, de M. Fraser Mooney, un ancien ministre du cabinet Regan.

Au dernier tour, M. Cameron a remporté 558 votes, contre 356 pour M. Vince MacLean, son seul adversaire.

Le père de M. Cameron a été député à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse de 1956 à 1960 et son grand-père de 1890 à 1894.

M. Cameron est le quatrième chef des libéraux de la Nouvelle-Écosse depuis la mort du premier ministre Angus L. Macdonald, en 1954.



ELU — Encadré par les dirigeants du parti libéral, Sandy Cameron remercie les délégués de l'avoir élu à la tête des libéraux de la Nouvelle-Écosse. Il est le

quatrième chef des libéraux depuis la mort du premier ministre Angus L. Macdonald en 1954. (Photolaser PC)

Selon Air Canada

Les moteurs du Boeing n'étaient pas tombés en panne complètement

MONTREAL (PC) — La société Air Canada a tenu à préciser dimanche que 403 passagers n'ont pas couru un danger aussi grand qu'on l'avait annoncé précédemment lors de l'atterrissage, samedi à Toronto, d'un Boeing 747 venant de Vancouver.

Un porte-parole du transporteur national, M. Réal Lespérance, a révélé que les trois réacteurs défectueux n'avaient perdu qu'une partie de leur puissance et n'étaient pas tombés en panne complètement.

L'incident a commencé à 9.000 pieds quand le pilote voulut augmenter la poussée alors qu'il baissait les volets. Un seul des quatre moteurs a fourni la puissance demandée mais l'avion aurait quand même pu se poser dans ces conditions, a ajouté M. Lespérance.

Ce n'est que 90 secondes plus tard et à une hauteur de 4.000 pieds

environ que les trois réacteurs défectueux ont répondu aux commandes, de sorte que l'appareil a atterri sans que les passagers s'aperçoivent de l'incident.

Ils ont cependant vu des véhicules d'urgence qui s'étaient précipités sur la piste pour aider l'avion en cas de besoin.

Auparavant, un autre porte-parole d'Air Canada avait révélé que les pilotes sont entraînés à réagir à la panne de deux moteurs mais non pas de trois.

A Los Angeles Quant à l'incident de dimanche à Los Angeles, a dit M. Lespérance, un Lockheed L-1011 Tristar a subi deux faux départs dans un de ses trois réacteurs au moment où il quittait le point d'embarquement, avant même d'aller prendre la piste.

Une accumulation de kérosène a fait qu'une flamme longue de deux pieds et d'une durée de

six secondes est apparue à la tuyère. Des employés au sol l'ont aussitôt signalée au pilote.

Ce dernier a actionné les extincteurs automatiques et, par mesure de prudence, ordonné l'évacuation des 140 pas-

sagers et membres d'équipage par les toboggans de secours.

Six d'entre eux ont subi des écorchures dans cette évacuation, a ajouté M. Lespérance. L'avion devait partir en direction de Toronto.

TORONTO (PC) — Quelque 200 délégués à une conférence nationale sur la question des réfugiés ont conclu, au cours du week-end, qu'il valait mieux

fournir de l'argent aux organisations internationales d'aide aux réfugiés que de financer l'établissement de réfugiés au Canada.

Les délégués ont signalé, par exemple, qu'avec le montant d'argent nécessaire pour établir un réfugié au Canada, on pouvait venir en aide à un plus grand nombre de réfugiés vivant dans des camps temporaires.

De plus, les réfugiés ont de meilleures chances de retour-

ner dans leur pays une fois que les conditions se sont améliorées, s'ils n'ont pas été complètement déracinés de leur culture.

Les délégués ont demandé au gouvernement fédéral de procurer plus d'argent aux organisations travaillant dans les camps de réfugiés du sud-est de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

M. Couture Le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, s'était d'ailleurs adressé dans ce sens-là aux délégués, samedi, au début de la conférence.

M. Couture avait profité de l'occasion pour annoncer la

création au Québec de la Fondation pour la solidarité internationale, qui sera chargée de renseigner les Québécois sur les 11 millions de réfugiés du monde, de lancer des campagnes de souscription au Québec et de faire des recommandations sur les endroits où l'argent devrait aller.

M. Couture a reproché au gouvernement fédéral sa trop grande timidité en matière de réfugiés, disant qu'Ottawa devrait être prêt à imposer des sanctions économiques et diplomatiques contre les pays aux régimes oppressifs, qui causent des mouvements de réfugiés.

M. Hatfield a également blâmé M. Trudeau d'avoir fixé une date limite aux changements qui doivent être apportés à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

M. Hatfield a rendu hommage à l'ancien premier ministre Pearson qui, a-t-il dit, a tenté en 1967 de rapatrier la constitution.

Une pierre d'achoppement

Les droits linguistiques

Par PAUL GESSELL
OTTAWA (PC) — Les jeunes Canadiens français demeurant à Vancouver devraient-ils avoir le droit de fréquenter une école de langue française? Et leurs parents devraient-ils avoir le droit d'être jugés en français, s'ils sont accusés d'un crime?

Une famille canadienne-anglaise habitant Québec devrait-elle avoir accès au service de télévision en langue anglaise? Et cette famille devrait-elle avoir le droit de se servir d'un formulaire anglais pour faire son impôt provincial?

Le premier ministre Trudeau et les 10 premiers ministres provinciaux commencent, lundi, de nouvelles discussions sur ces questions et plusieurs autres, sous la rubrique des droits linguistiques dans la constitution.

Un profond désaccord existe entre les 11 leaders politiques sur les droits, s'il y en a, qui devraient être précisés dans la constitution. La question linguistique ne constitue que l'un d'eux, après plus de 50 ans de discussions sporadiques entre les premiers ministres fédéral et provinciaux.

Non négociables
A la veille de la réunion de lundi, qui a pour but de préparer des entretiens plus en profondeur au cours de l'année, M. Trudeau a établi qu'il n'y avait, quant à lui, que deux points non négociables: que le Canada demeure une fédération et qu'une charte des droits, y compris les droits linguistiques, soit incluse dans la constitution.

En février 1979, M. Trudeau a rencontré les premiers ministres provinciaux et il leur a proposé une telle charte à l'intérieur de la constitution. Un refus est venu de la Nouvelle-Écosse, du Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Du côté des quatre provinces anglaises, on a fait remarquer que ce serait un cauchemar administratif que d'être obligé de procurer des services sociaux, législatifs, judiciaires et autres à de petits groupes de Canadiens français, vivant souvent dispersés dans des régions isolées de la province.

En Colombie-Britannique, par exemple, seulement 1,6 pour cent de la population, soit 38.000 personnes, sont d'origine française, selon les statistiques de 1976.

Dans ses propositions détaillées de réforme constitutionnelle, publiées en 1978, la pro-

vince soutient que les droits linguistiques de la minorité sont applicables au Québec, où 800.000 Canadiens anglais sont surtout concentrés à Montréal, mais non en Colombie-Britannique.

Au Québec
Au Québec, la minorité de langue anglaise a obtenu traditionnellement des services scolaires, judiciaires, gouvernementaux et culturels en anglais, même si on ne s'entend pas pour savoir si les Québécois anglophones avaient de tels droits. Pour certains Québécois de langue anglaise, la loi québécoise qui fait du français la seule langue officielle de la province peut mettre en danger l'avenir de ces services.

Le Parti québécois considère comme un obstacle au long cheminement de la province vers la souveraineté culturelle le fait d'inclure dans la constitution les droits de la minorité de langue anglaise.

On s'oppose particulièrement au désir de M. Trudeau de voir garantir par la constitution et appliquer par la Cour suprême du Canada le droit à une éducation dans la langue maternelle pour les Québécois de langue anglaise et les Canadiens français ailleurs au Canada.

Le premier ministre René Lévesque a déclaré à ce sujet: "Le Québec n'acceptera jamais que sa souveraineté dans un domaine aussi vital (l'éducation) soit remplacée par une juridiction limitée, sujette à l'interprétation judiciaire".

M. Lévesque a ajouté: "Il serait impensable que la Cour suprême du Canada, dont la majorité des membres sera toujours de langue anglaise et non québécoise, remplace l'Assemblée nationale du Québec comme autorité finale dans le domaine de l'éducation".

Langue maternelle
Les 10 premiers ministres provinciaux ont émis un communiqué, en février 1978, pour dire que les Canadiens de langues anglaise et française devraient pouvoir recevoir leur éducation dans leur langue maternelle quand le nombre le permet. Mais, cinq de ces premiers ministres refusent d'inscrire ce principe dans la constitution pour être obligés de l'appliquer.

Pour le premier ministre Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue, la garantie constitutionnelle des droits linguistiques est une priorité de la conférence, à la suite du réfé-

rendum québécois sur la souveraineté-association.

M. Hatfield croit que la garantie constitutionnelle est nécessaire pour empêcher des provinces d'adopter des lois, comme la charte du français au Québec, qui mettent en danger les droits des minorités.

"Il est très important, a noté M. Hatfield, que les garanties soient dans la constitution, car je ne veux pas qu'il arrive dans cette province ce qui est arrivé au Québec, où la minorité croyait avoir une protection linguistique et a découvert que la province avait le pouvoir de la lui enlever".

Pour d'autres premiers ministres, comme MM. Allan Blakeney, de la Saskatchewan, et Brian Peckford, de Terre-Neuve, la garantie constitutionnelle des droits linguistiques ne constitue pas une priorité. Leur priorité, c'est le contrôle de leurs richesses naturelles.

Mais ils n'y sont pas opposés et sont prêts à en discuter.

Projet de loi
Les objectifs de M. Trudeau dans le domaine des droits linguistiques sont exposés dans un projet de loi déposé aux Communes en 1978, mais qui n'a jamais été adopté. Parmi les principaux points, on relève les suivants:

— Les Québécois de langue anglaise et les Canadiens français ailleurs au Canada devraient avoir accès à une éducation dans leur langue maternelle ou le nombre le justifie.

— Une personne devrait avoir le droit d'être jugée en anglais ou en français dans toutes les cours fédérales et dans toutes les causes où une peine d'emprisonnement peut être imposée.

De même, les procès en anglais et en français devraient être disponibles dans toutes les cours du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, les provinces possédant la part du lion des minorités de langue officielle.

— Il devrait être possible de s'adresser au Parlement et à toutes les législatures provinciales en anglais ou en français.

— Le Parlement et les législatures du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario devraient adopter toutes les lois et conserver tous les dossiers dans les deux langues.

— Le bureau principal des ministères fédéraux devrait procurer des services dans les deux langues. Les ministères provinciaux devraient également être bilingues dans les cas où il y a suffisamment de demandes pour de tels services.

Selon Richard Hatfield

Trudeau a "bousillé" la réforme

OTTAWA (PC) — Selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Pierre Trudeau a "bousillé" les efforts pour réformer la constitution, depuis qu'il a pris le pouvoir en 1968.

La seule tentative véritable, a ajouté M. Richard Hatfield à l'émission télévisée "Question Period", dimanche, a été faite par l'ancien premier ministre Lester Pearson.

M. Hatfield a également blâmé M. Trudeau d'avoir fixé une date limite aux changements qui doivent être apportés à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

A l'intervieweur qui lui demandait carrément s'il pensait que M. Trudeau avait "bousillé" les récentes tentatives

pour réformer la constitution, M. Hatfield a répondu: "Oui, je le crois, parce que je ne pense pas qu'il y soit continuellement engagé".

Cinq ans

Pour M. Hatfield, il faudra probablement cinq ans avant d'avoir une nouvelle constitution. M. Trudeau, lui, a dit espérer constater des "progrès visibles" en moins d'un an.

M. Hatfield, d'un autre côté, n'appuie pas l'idée d'un référendum national sur la question de la constitution, parce que, a-t-il affirmé, les référendums divisent les gens et son fatals.

M. Hatfield a rendu hommage à l'ancien premier ministre Pearson qui, a-t-il dit, a tenté en 1967 de rapatrier la constitution.

L'idée n'a pas été approuvée à la conférence des premiers ministres de Victoria, en 1971.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Le Commando des Tigres Noirs CHUCK NORRIS POUR TOUS

capitol 2^e FILM AUX CINÉMAS SUIVANTS: saguenay centre

Gagnant de **5 'OSCARs' Kramer contre Kramer** POUR TOUS

2^e FILM **GUERRE-PASSION** CHRISTOPHER PLUMMER HARRISON FORD

place du royaume 1 bellevue

A votre service 24 hrs sur 24. 18 ANS Adultes

Un harem très spécial! avec Anne Libert Karin Field Doris Arden cartier

un film à caractère... audacieux! L'ASSISTANT FAIT DES RAVAGES élysée

"N'écoutez que son courage" 14 ANS

COURAGE FUYONS CATHERINE DENEUVE JEAN ROCHEFORT

UNE SUEDOISE A DOMICILE

place du royaume 2

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. 18 ANS Adultes

L'EMPIRE DE LA PASSION LA REALITE DE LA SENSUALITE UN FILM DE NAJIB LAJJAR

place du royaume 3

Patience des E.-U.

Clark est d'avis que les otages peuvent être libérés pacifiquement

par l'AP et l'AFP

Venant de Téhéran, M. Ramsey Clark, ancien ministre américain de la Justice, a fait escale dimanche à Paris et déclaré que si les Etats-Unis "ont de la patience et agissent mutuellement", il pense que les otages seront "libérés

pacifiquement".

Il a ajouté que, selon lui, les Iraniens devaient avoir prêté l'oreille à la résolution votée par les représentants de 54 pays "qui sont leurs amis", lors de la conférence internationale convoquée par le gouvernement iranien, à Téhéran, afin de condamner les activités

des Etats-Unis.

Cette résolution déclare que les otages devraient être libérés "pacifiquement et aussi rapidement que possible".

M. Clark a également été interrogé à propos de l'enquête ouverte par le département du Trésor sur son voyage en Iran.

En vertu de la loi sur les pouvoirs économiques spéciaux d'urgence, qu'on lui reproche d'avoir enfreint, il est passible de 10 ans de prison ou d'une amende de 5.000 dollars.

"L'amende ne me préoccupe guère. Je n'ai pas l'argent. Et une peine de prison ne m'in-

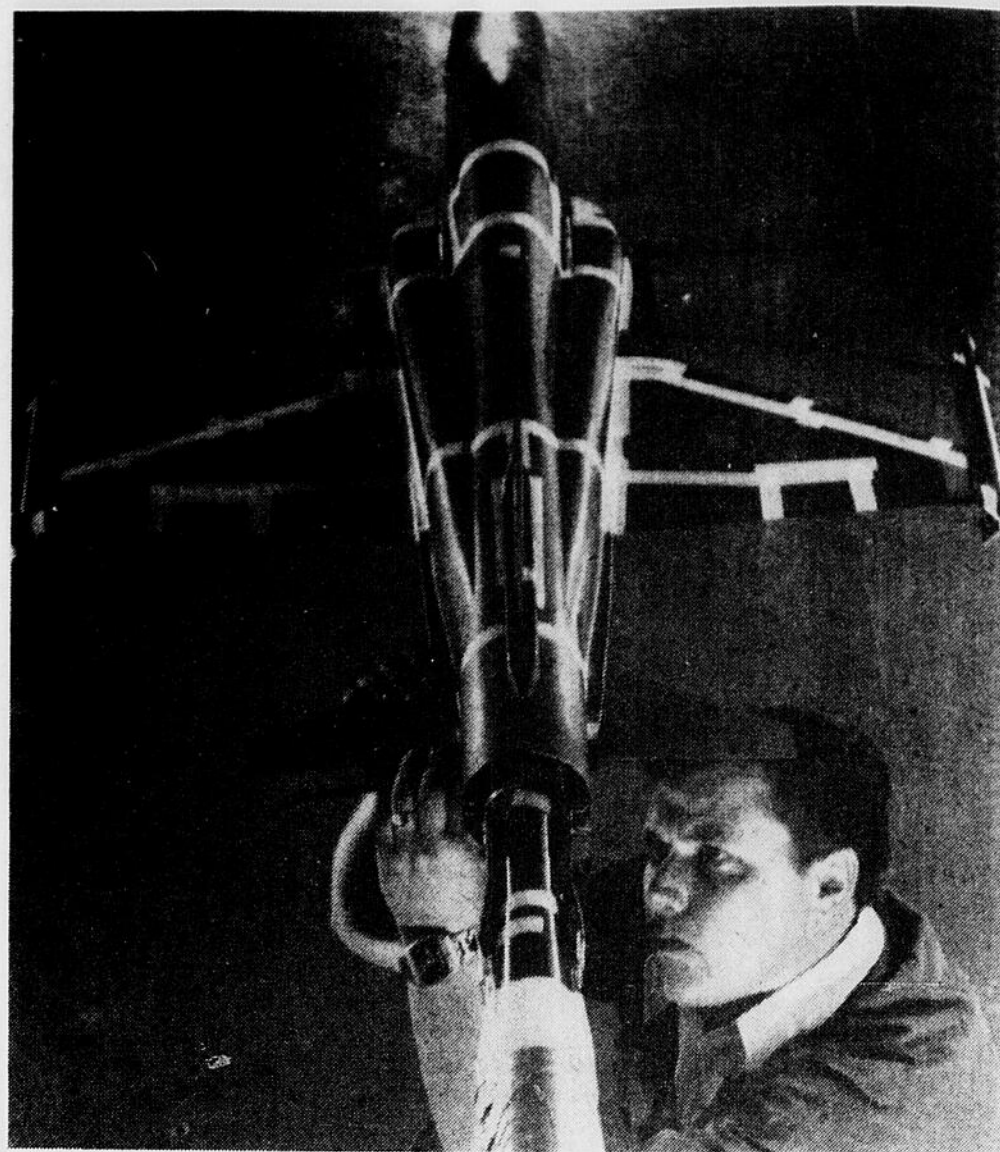
quiète guère non plus".

"Mais la question n'est pas là. Il s'agit de notre intervention dans les pays du Tiers-Monde et du point de savoir si nous devons nous incliner devant l'autorité".

Il a posé la question de savoir comment les Etats-Unis auraient pu ne pas être représentés à la conférence et pour quoi il n'aurait pas dû aller à Téhéran, alors que des personnalités comme le chancelier autrichien Kreisky et M. Olof Palme, ancien premier ministre suédois, se sont rendus récemment.

En direct de Paris par satellite

Dans une interview diffusée en direct de Paris par satellite par la chaîne de télévision américaine ABC, M. Clark a estimé que sa présence à Téhéran avait favorisé l'adoption par 12 délégations d'une résolution demandant la "libération rapide des otages".



SOUFFLERIE — Un technicien de Northrop Corporation ajuste au millimètre près un modèle à l'échelle d'avion F-5G dans une soufflerie de Hawthorne, Californie. Ce type d'avion est le dernier né de la famille des F-5 et a déjà été choisi par plus de 25 pays comme élément clé de leur escadrière. (Photolaser AP)

Dans le sud du pays

Les rebelles afghans menacent quelques points stratégiques

ISLAMABAD, Pakistan (AP) — Les rebelles afghans menacent une importante installation hydro-électrique dans le sud du pays, qui approvisionne en électricité les villes de Herat et Kandahar, a-t-on appris dimanche de sources diplomatiques non-alignées.

Selon ces informations, les insurgés auraient apparemment fait du barrage de Kajaki, dans la province de Hilmand, l'un de

leurs objectifs. Des attaques auraient eu lieu près de la rivière Hilmand, à environ 650 km au sud-ouest de Kaboul.

Les approvisionnements en électricité de Herat et de Kandahar n'auraient cependant pas encore été atteints, affirmait-on de mêmes sources, selon des informations en provenance de Kaboul.

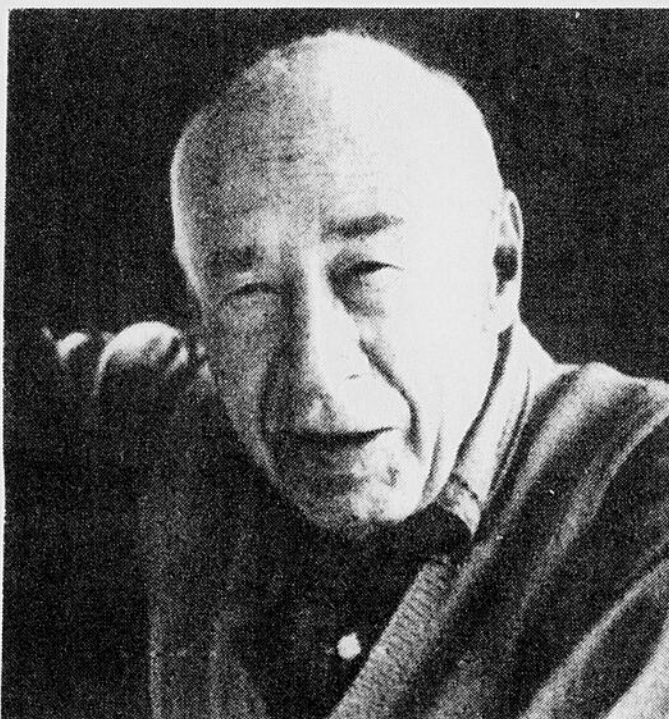
Le barrage de Kajaki, de construction américaine, fait

partie du vaste projet de développement de la vallée de la rivière Hilmand et permet d'irriguer le sud du pays.

Par ailleurs, Radio Téhéran a rapporté dimanche que les rebelles musulmans auraient tué 874 soldats soviétiques et détruit 16 chars et quatre chasseurs MIG-23 au cours d'importants affrontements dans la région de Herat, située dans l'ouest du pays.

Auteur prolifique et controversé

L'écrivain Miller décède paisiblement à son domicile



Henry Miller

PACIFIC PALISADES, Californie (AP) — L'écrivain américain Henry Miller, dont les premières oeuvres furent interdites aux Etats-Unis pendant près de trente ans, est décédé samedi à son domicile. Il avait 88 ans.

D'après M. Noel Young, directeur des éditions Capra Books, de Santa Barbara, Miller est mort "paisiblement" vers 16h00. Il a ajouté qu'il souffrait depuis quelque temps de problèmes circulatoires et qu'une issue fatale était attendue.

Parmi ses livres, *Le tropique du cancer*, 1934 et *Le tropique du capricorne*, 1939, firent scandale par leur sexualité explicite.

Lorsque *Le tropique*

du cancer parut à Paris, le poète Ezra Pound salue l'ouvrage par ces mots: "Enfin un livre inimitable qu'il convient de lire".

Né à New York, Miller vécut dans les années 30 à Paris où il fréquenta de nombreux artistes et écrivains américains et européens.

Il était revenu aux Etats-Unis en 1940, après avoir passé un an en Grèce. Il s'était alors établi en Californie.

Les deux "Tropiques", où se mêlent descriptions sexuelles, spéculations philosophiques et considérations sur la littérature et la société, avec des incidents surréalistes et autobiographiques, ne purent pas être imprimés aux Etats-Unis.

"Par ici, Purolator transporte plus de colis que n'importe quel autre courrier..."

Ici, dans un secteur couvrant non seulement Chicoutimi et Jonquièrre, mais toute la région entourant le lac Saint-Jean, Purolator Courrier effectue plus de mille livraisons par jour.

Alors, quand vous avez besoin d'expédier (ou de recevoir) par route ou par air un colis important vers les villes du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, appelez Purolator.

Quand il faut que ça se rende, rapidement, au bon endroit, au bon moment, il faut appeler Purolator Courrier.



Purolator courier

1-800-463-9639

(sans frais d'interurbain)

Quand il faut, il faut!

Location de terrains de villégiature résidentielle sur les terres publiques au Québec

Tirage au sort électronique: 144 terrains

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux terres publiques, le ministère de l'Énergie et des Ressources offre à la population du Québec la possibilité de louer des terrains à des fins de villégiature résidentielle. Ces terrains boisés et sans service public ont une superficie moyenne de 3 600 mètres carrés (40 000 pi. ca.).

<p>LAC DES COMMISSAIRES Canton de Déchêne/Comté Roberval 39 emplacements riverains disponibles Bail à long terme (30 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 66,00 \$ à 89,00 \$ Frais d'arpentage: 330,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>PETIT LAC BONHOMME Comté Roberval 9 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>PETIT LAC ROY Canton de Hudon/Comté Lac St-Jean 3 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>
<p>LAC À JIM Canton de Girard/Comté Roberval 13 emplacements riverains disponibles Bail à long terme (30 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 66,00 \$ Frais d'arpentage: 330,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>LAC DUFRESNE Canton de Dufresne/Comté Roberval 4 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>PETIT LAC DAVID Canton Beaudet/Comté Roberval 2 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>
<p>LAC NOIR Canton de Hudon/Comté Lac St-Jean 4 emplacements riverains disponibles Bail à long terme (30 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 66,00 \$ Frais d'arpentage: 330,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>RIVIÈRE AUX DORÉS OUEST Cantons Desmeules & Dufferin/Comté Roberval 8 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>RUISSEAU DE LA CACHE Comté Roberval 1 emplacement riverain disponible Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>
<p>LAC PROULX Canton de Proulx/Comté Lac St-Jean 4 emplacements riverains disponibles Bail à long terme (30 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: minimum 66,00 \$ Frais d'arpentage: 330,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>LAC TAILLON Canton Hudon/Comté Lac St-Jean 6 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>RIVIÈRE AUX RATS Canton de La Trappe/Comté Roberval 4 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>
<p>LAC EDEN Canton de La Trappe/Comté Roberval 12 emplacements riverains disponibles Bail à long terme (30 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 66,00 \$ Frais d'arpentage: 330,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>LAC BASILE Comté Roberval 2 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>LAC AU FOIN Canton Antoine/Comté Roberval 10 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>
<p>LAC BOG Comté Roberval 8 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>LAC CASTOR Comté Roberval 2 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>PETIT LAC ST-LUDGER Canton Milot/Comté Roberval 3 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>
<p>LAC PERDRIX BLANCHE Comté Roberval 2 emplacements riverains disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	<p>LAC CACHÉ Comté Roberval 4 emplacements en profondeur disponibles Bail de courte durée (8 ans, renouvelable) Tarif annuel de location: 88,00 \$ Frais d'enregistrement du bail: 25,00 \$</p>	

PRINCIPALES CONDITIONS DE LOCATION

- BAIL À LONG TERME**
- Bail d'une durée de trente (30) ans, renouvelable.
 - Obligations durant les deux (2) premières années — améliorer le terrain pour un montant minimum de 500,00 \$ — construire un chalet d'une valeur minimale de 6 000,00 \$.
- BAIL À COURT TERME**
- Bail d'une durée de huit (8) ans, renouvelable.
 - Obligations durant les deux (2) premières années — construire un chalet d'une valeur minimale de 3 000,00 \$ — le locataire devra déboursier les frais de réception et d'enregistrement du bail (25,00 \$).
- La préférence sera accordée aux personnes résidant au Québec. Le locataire sera soumis aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux et ce, dans tous les domaines.

MODE D'ATTRIBUTION

- Il suffit de compléter le formulaire d'inscription qui se trouve au bas de cette annonce et de le faire parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous: Bureau régional Ministère de l'Énergie et des Ressources 50, boul. Harvey Jonquièrre (Québec) G7X 8L6 Tél.: (418) 547-6681
- Des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande aux bureaux locaux du ministère de l'Énergie et des Ressources situés à Roberval, Normandin, Mistassini et Jonquièrre.
- Les formulaires d'inscription devront parvenir au bureau régional au plus tard le 18 juin 1980, à minuit.
- Le tirage électronique sera effectué le 26 juin 1980.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- Ecrire en lettres moulées
- Pour s'inscrire, toute personne doit être âgée de 18 ans et plus

N.B.: Les dames doivent s'inscrire en utilisant leurs NOM et PRÉNOM(S) à la naissance, tel qu'indiqués sur leur carte d'assurance-maladie.

Nom, prénom(s)		N° d'assurance-maladie	
N°	Rue	App.	Date
Municipalité	Code régional		Téléphone résidence ind. régional
			Téléphone bureau ind. régional
Signature du participant			

Cochez une case seulement (✓)

- | | | |
|---|--|--|
| Lac des Commissaires <input type="checkbox"/> | Lac à Jim <input type="checkbox"/> | Lac Noir <input type="checkbox"/> |
| Lac Proulx <input type="checkbox"/> | Lac Eden <input type="checkbox"/> | Lac Bog <input type="checkbox"/> |
| Petit Lac Bonhomme <input type="checkbox"/> | Lac Dufresne <input type="checkbox"/> | Rivière aux Dorés ouest <input type="checkbox"/> |
| Lac Taillon <input type="checkbox"/> | Lac Basile <input type="checkbox"/> | Lac Castor <input type="checkbox"/> |
| Lac Perdrix Blanche <input type="checkbox"/> | Petit Lac Roy <input type="checkbox"/> | Petit Lac David <input type="checkbox"/> |
| Ruisseau de la Cache <input type="checkbox"/> | Rivière aux Rats <input type="checkbox"/> | Ruisseau Croche <input type="checkbox"/> |
| Lac au Foin <input type="checkbox"/> | Petit Lac St-Ludger <input type="checkbox"/> | Lac Caché <input type="checkbox"/> |